

SUNDHOFFEN



DES BÉNÉVOLES S'EXPRIMENT

SOMMAIRE

<u>Sommaire</u>	2	<u>Musique « Espérance » de Sundhoffen</u>	42
<u>Le mot du Maire</u>	3	<u>Anciens Combattants et Victimes de guerres de Sundhoffen</u>	43
<u>Délibérations du Conseil Municipal</u>	4-7	<u>Interviews : Roger KELLER et Céline LUSZEZINSKI</u>	44
<u>Syndicat Intercommunal des eaux de la Plaine de l'Ill (SIEPI)</u>	8	<u>Secouristes et donneurs de sang</u>	45
<u>Expression du groupe minoritaire</u>	9	<u>Club de gymnastique</u>	46
<u>Recensement de la population en 2024</u>	9	<u>Interviews : Dominique WEGRICH et René METZGER</u>	47
<u>Les finances communales en 2022</u>	10-11	<u>Ell Watter</u>	48
<u>Travaux</u>	12-13	<u>« Automne Fleuri » association des retraités</u>	49
<u>Poème en dialecte - Louis Scheer</u>	14	<u>Interviews : Noémie DURR et Capucine BARENTON</u>	50
<u>Chronique de l'école de Sundhoffen pour l'année 1923-1924</u>	15	<u>Association Familiale de Sundhoffen et environs</u>	51
<u>Délibérations du Conseil Municipal de 1923</u>	16-17	<u>Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Sundhoffen (APEES)</u>	52
<u>Sundhoffen à travers la presse en 1923</u>	18-19	<u>Interviews : Marie LABEAUNE et Adrien LANG</u>	53
<u>Infos mairie</u>	20-23	<u>A.P.P. Sundhoffen – Etang les « Muguets »</u>	54
<u>Infos utiles</u>	24-27	<u>Tennis club</u>	55
<u>Paroisse Catholique</u>	28	<u>Interviews : Cédric LABEAUNE et Camille SCHWANDER</u>	56
<u>Paroisse Protestante</u>	29	<u>Arts Martiaux</u>	57
<u>Au fil des saisons</u>	30-35	<u>A.S. Sundhoffen</u>	58
<u>Ecole élémentaire</u>	36	<u>Interviews : Frédéric FOERY et Christophe HEITZMANN</u>	59
<u>Ecole maternelle</u>	37	<u>Interview : Jacky BAUMANN</u>	60
<u>Calendrier des manifestations</u>	38	<u>Etat-civil</u>	61
<u>Où joindre les associations ?</u>	39	<u>Voyage en Algérie</u>	62-63
<u>Amicale des Sapeurs-Pompiers</u>	40		
<u>Interviews : Julien SCHICKLER et Guillaume RETTENMOSER</u>	41		

LE MOT DU MAIRE

Mes chers concitoyennes et concitoyens,

Le fil conducteur du présent N° 51 de notre Bulletin Municipal d'Information c'est la vie associative. En effet, en plus de la place habituelle réservée à nos quinze associations, nous avons donné en cette année 2023 la parole à chacune ou chacun de leurs responsables ou bénévoles via une interview qui leur permet d'exprimer à leur manière, comment ils vivent leur engagement tout au long de l'année et pour certains d'entre eux parfois depuis de nombreuses années. Et cela d'autant plus que le Covid est passé par là et que l'après pandémie n'a pas toujours été facile pour elles.

Force est de constater que nos associations recèlent des trésors de dévouement, de disponibilité et d'abnégation. Ces trésors permettent à notre monde associatif, toutes disciplines confondues, de fonctionner et de participer ainsi à la vie si riche de notre commune.

Celle-ci, à travers l'action de ses élus, contribue à leur dynamisme et à leur bon fonctionnement. De nombreux équipements réalisés par la collectivité au cours des quarante dernières années, et que nous envient régulièrement nos voisins, leur permettent de s'épanouir pleinement. Certes tout n'est pas toujours aisé et oblige les différents adhérents à parfois partager une salle avec d'autres, mais savoir partager n'est-ce pas aussi une preuve de largeur d'esprit et de bienveillance ? Tout un chacun veut et a le droit de vivre. Il en va de même pour nos différentes associations. Des besoins il y en a et il y en aura toujours. Nous en sommes pleinement conscients. Mais il faut parfois savoir donner du temps au temps et savoir s'adapter à l'environnement socio-économique et financier de la collectivité.

N'oublions jamais que le mieux c'est l'ennemi du bien !



Et ce dont nos associations ont avant tout besoin, c'est de bénévoles disponibles et prêts à « mouiller la chemise », contrairement à d'autres qui se contentent de donner des leçons pour compenser leur manque d'engagement.

En ce qui concerne la vie de notre commune, celle-ci vit au rythme des différents chantiers qui se succèdent. Depuis 2020, ce sont en effet près de 2,3 millions d'euros qui ont été investis avec un souci particulier du développement durable et des économies d'énergie (conversion en LED de l'éclairage public et des bâtiments, isolation, rénovation de l'école maternelle, de l'ancienne poste et du Centre Socio-Culturel et Sportif, mise en place de panneaux photovoltaïques, création d'un City Park, ...).

Au cours de la seconde partie du mandat en cours, le conseil municipal poursuivra son effort d'investissement dans des projets d'intérêt général, tout en sachant qu'il faut à tout instant garder à l'esprit une gestion et des équilibres financiers responsables.

Cela se fera comme par le passé avec le concours de nos partenaires habituels que sont l'Etat, la Région, la CEA, Territoires Energie Alsace et bien sûr, Colmar Agglomération. Leur soutien financier est précieux et nous les en remercions chaleureusement.

En cette fin d'année 2023, où notre monde s'enfonce, dans différentes régions du globe, de plus en plus dans des conflits meurtriers que subissent les innocentes populations civiles, il nous faut craindre le retour des vieux démons d'une époque que nous pensions révolue.

Mais malgré tout restons confiants dans la sagesse humaine, même si cela nous paraît parfois difficile voire impossible, car « C'EST FAIRE CONFIANCE A LA VIE, QUE SE MESURER A L'IMPOSSIBLE » et « VERTRAUEN IST MUT, UND TREUE IST KRAFT ».

Joyeuses fêtes de Noël et excellente année 2024 !

Notre maire : 
Jean-Marc SCHALLER

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Depuis notre dernier bulletin communal, le Conseil Municipal s'est réuni 6 fois en séance ordinaire et une fois en séance extraordinaire.

Voici les principales délibérations prises :

Séance du 5 décembre 2022

• Eclairage public.

Le conseil municipal décide d'attribuer les travaux (3^{ème} tranche) de rénovation de l'éclairage public à l'entreprise SAEM VIALIS pour un montant de 62 582 € HT, soit 75 098,40 € TTC.

• Vidéoprotection.

Le conseil municipal décide de valider le principe d'installation d'un système de vidéo-protection aux abords du CSCS.

• Budget 2022.

Le conseil approuve la décision modificative budgétaire pour permettre la prise en compte des travaux en régie réalisés en cours d'année au budget primitif pour un montant de 23 000 €.

• Personnel communal.

Le conseil décide d'adhérer à la convention de participation risque « santé » proposée par le centre de Gestion du Haut-

Rhin, avec une participation financière de la collectivité aux fonctionnaires et agents en activité ayant souscrit à la convention, de fixer le nouveau montant de participation pour le risque prévoyance versée par agent.

• Agents saisonniers.

Le conseil autorise M. le Maire à recruter des agents saisonniers pour la saison estivale.

Séance du 30 janvier 2023

• Travaux.

Le conseil municipal décide de réaliser les travaux de réalisation d'un terrain multisports « CityPark » à côté du stade de football municipal.

• Travaux.

Le conseil décide de réaliser les travaux d'isolation extérieure de l'aile ouest du CSCS.

• Acquisition de matériel.

Le conseil décide d'acquérir du matériel et des équipements pour les écoles, le corps des sapeurs-pompiers et les services municipaux.



• **Modification du PLU.**

Le conseil décide de valider le projet de modification du PLU et d'accepter l'offre de l'ADAUHR d'un montant de 4 255 € HT.

• **Personnel communal.**

Le conseil décide :

- De créer à compter du 1^{er} février 2023, deux emplois permanents des grades d'adjoint technique principal 2^{ème} classe ou adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps complet, en lien avec l'évolution de l'organisation du service technique.

- De supprimer à compter du 1^{er} mars 2023, conformément à la décision précédente, deux emplois permanents relevant du grade d'adjoint technique à temps complet.

• **Subventions.**

Le conseil décide d'accorder à l'école élémentaire une subvention pour un séjour en classe verte de 15 € par nuitée et par élève.

Séance du 20 mars 2023

• **Compte administratif.**

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2022.

• **Compte de gestion.**

Le conseil déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

• **Affectation du résultat du compte administratif 2022.**

Le conseil décide d'affecter l'excédent de fonctionnement 2022 comme suit :

- 300 000,38 € au compte « excédents de fonctionnement capitalisés » du budget primitif 2023

- 48 313 € au compte « résultat de fonctionnement reporté » du budget primitif 2023.

• **Impôts locaux.**

Le conseil décide de fixer les taux d'impositions des taxes directes locales

- 24,82 % taxe foncière sur les propriétés bâties

- 42,24 % taxe foncière sur les propriétés non bâties

- 9,59 % taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

• **Budget primitif 2023.**

Le conseil vote le budget primitif équilibré en recettes et en dépenses à 1 362 513 € pour la section de fonctionnement et 1 239 200 € pour la section d'investissement.

• **Délégations d'attributions du conseil municipal au maire.**

Le conseil municipal autorise 3 délégations supplémentaires

à M. le Maire pour la durée du mandat.

• **Indemnité de logement du pasteur.**

Le conseil municipal décide de participer aux frais de logement du pasteur selon la répartition définie par M. le Préfet, soit un montant de 928,78 €.

• **Recensement des chemins ruraux.**

Le conseil décide d'engager le recensement des chemins ruraux appartenant à la commune.

• **Subvention.**

Le conseil décide d'accorder à l'APP de Sundhoffen une subvention de 4 000€ pour la rénovation du foyer de l'étang des Muguets.

• **Chasse.**

Le conseil décide de retirer à M. Daniel SCHWARTZ l'agrément de chasse suite à sa demande.

Séance du 02 mai 2023

• **Ligne de trésorerie.**

Le Conseil municipal décide de renouveler la ligne de trésorerie pour un an, soit jusqu'au 30 juin 2024, pour un montant de 200 000 €.

• **Formation Pompier.**

Le conseil accepte dans le cadre de la formation au permis de catégorie C d'un sapeur-pompier, la participation de la collectivité à hauteur d'un tiers du coût.

• **Contrat de territoire de la région Colmar avec la CEA.**

Le conseil approuve le contrat pour la période 2022-2025.

Séance du 03 juillet 2023

• **CityPark.**

Le conseil municipal décide d'attribuer le marché des travaux à l'entreprise Thierry Muller pour un montant de 177 705,85 € HT.

• **Local.**

Le conseil décide de transformer en logement d'habitation le local commercial sis au rez-de-chaussée du bâtiment 6 rue des carpes et de fixer le loyer mensuel à 750 € hors charges.

• **Chasse.**

Le conseil décide de consulter les propriétaires pour l'abandon du produit de la chasse à la commune.

• **Référent déontologue.**

Le conseil désigne le collège des référents déontologues des centres de Gestion 67-68-90 comme référent des élus.

Séance du 18 octobre 2023

• Chasse.

Le conseil municipal décide :

- D'abandonner le produit de la chasse pour l'ensemble des propriétés communales.
- D'affecter le produit de la chasse en cas de renoncement des propriétaires au paiement de la cotisation à la Caisse d'Assurance Accidents agricole à concurrence de ce produit.
- Procède à l'élection de MM. M. BUSCH, F. BOESCHLIN, D. BOEGLER en tant que délégués du conseil municipal à la commission communale de dévolution, et M. le Maire comme président.

• Déploiement réseau fibre.

Le conseil valide la participation financière de la commune attendue par la Région Grand Est de 100 € par prise et sollicite la Région pour engager le déploiement de la fibre optique sur son territoire.

• Subventions.

Le conseil décide d'attribuer :

- Un montant de 1 500 € à la société de musique pour l'achat de vestes.
- Un montant de 340 € à l'école maternelle et de 580 € à l'école élémentaire pour la fête de Noël.
- Un montant de 990 € et 1 210 € à l'association familiale de Sundhoffen pour respectivement les animations sportives multi-activités et l'accueil de loisirs sans hébergement de l'été 2023.

• Urbanisme.

Le conseil :

- Accepte la rétrocession de parcelles du lotissement « Le Chêne » et décide qu'elle sera transférée dans le domaine public communal après signature de l'acte notarié.
- Décide de valider la création de la « Route du Neuland » en complément de la « Rue du Neuland » ainsi que la « Route de Sainte-Croix-en-Plaine » en complément de la rue de Sainte-Croix-en-Plaine.

Séance extraordinaire du 30 octobre 2023

• Chasse.

A la demande des locataires sortants, le conseil municipal décide, dans le cadre du renouvellement des baux de chasse pour la période 2024-2033, d'établir une convention de gré à gré avec les sortants pour tous les lots.

Les prix sont fixés comme suit :

- 2 000 € pour le lot n° 1 (Association de chasse « Diane de Colmar », M. Jan TISCHLER).
- 2 400 € pour le lot n° 2 (Association de chasse « Diane de Colmar », M. Jan TISCHLER).
- 5 700 € pour le lot n° 3 (Association de chasse « Lindenkuppel », M. Francis UNTZ).
- 4 400 € pour le lot n° 4 (M. Jean-Claude SIGRIST).
- Le conseil décide d'arrêter la liste des conseillers municipaux participant à la commission de contrôle : M. B. MEYER, Mme C. ALVES-AMIEL, M. D. MULLER, Mme N. CIANCI et M. M. ROGLER.



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Outre les séances du Conseil Municipal, les conseillers se réunissent régulièrement au sein de commissions thématiques.

Réunions communales :

CONSEIL DES ENFANTS

10 janvier 7 février 14 mars
11 avril 16 mai 13 juin

COMMISSION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

27 février 5 septembre

COMMISSION TECHNIQUE

17 janvier

COMMISSION INFORMATION ET COMMUNICATION

25 janvier 9 mai 22 août
10 octobre

COMMISSION DU LIEN SOCIAL

14 mars 6 juin

COMMISSION D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

18 janvier 9 octobre

COMMISSION DES FINANCES

2 mars

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

24 février

ASSOCIATION FONCIÈRE

26 janvier

CONSEILS DES ÉCOLES

16 mars 31 mars 8 juin
26 juin 19 octobre 7 novembre

COMITE CONSULTATIF COMMUNAL DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

5 janvier 5 juillet

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DES LOISIRS

6 septembre

D'autre part, ils assistent également aux diverses réunions des structures intercommunales auxquelles la commune adhère :

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE COLMAR AGGLOMÉRATION (CA)

16 février 6 avril 8 juin
28 septembre 7 décembre

REUNIONS DES MAIRES CA

2 février 23 mars 30 mai
14 septembre 26 octobre 24 novembre

BUREAU CA

2 février 23 mars 30 mai
14 septembre 26 octobre 24 novembre

COMMISSIONS THÉMATIQUES CA

24 janvier 14 mars 15 mai
16 mai 4 septembre 5 septembre
26 septembre 16 octobre 13 novembre
14 novembre 4 décembre 12 décembre

COMITE SYNDICAL DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE

28 février 13 mai 19 septembre
5 décembre

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA MAISON D'ACCUEIL POUR PERSONNES ÂGÉES À KUNHEIM (SYMATAK)

12 juillet 14 novembre

SYNDICAT MIXTE DES GARDES CHAMPÊTRES INTERCOMMUNALES (BRIGADES VERTES)

24 octobre

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOT COLMAR-RHIN-VOSGES

22 mars 28 mars 19 juin

ADAUHR

23 juin

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA PLAINE DE L'ILL (SIEPI)

10 mars 15 juin 25 octobre

A cela s'ajoutent de nombreuses réunions où Monsieur le Maire siège en tant que représentant de l'Association des Maires du Haut-Rhin, de Colmar Agglomération, du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'Ill et du Centre de Gestion 68 (tant au niveau national que régional, transfrontalier et départemental).

VOTRE SERVICE DES EAUX : LE SIEPI

(SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA PLAINE DE L'ILL)

En 2023, le Syndicat approvisionne en eau potable **17** communes au sud-est et sud-ouest de Colmar soit environ **19 500** habitants, et il assure la collecte des eaux usées pour 8 d'entre elles.

Les grands chantiers de l'année 2022 :

- Equipement de la commune de Herrlisheim-près-Colmar en radio-relève pour un montant de 110 000 € HT
- Réalisation d'une liaison AEP en fonte DN150 sur 568 ml avec reprise de 14 branchements pour un coût de 225 000 € HT entre Oberentzen et Niederentzen.
- Réalisation d'un bouclage à Biltzheim entre la rue de l'Ecole et la rue de Rouffach, reprise de 2 branchements existants, suppression de 40 ml de fonte grise DN80 pour un coût de 15 000 € HT
- Hattstatt, rue du Maréchal Leclerc : renouvellement de 220 ml en fonte DN150 et de 30 branchements pour 182 000 € HT
- Renouvellement du réseau AEP rue Pasteur à EGUISEIM 260 ml de fonte DN100 et 15 branchements pour un montant de 148 960 € HT
- Début de la campagne de remplacement des compteurs à Andolsheim

Le comité syndical du SIEPI, composé de deux représentants par commune membre, s'est réuni à trois reprises cette année. Durant l'année, le comité syndical a notamment travaillé sur les points suivants : Programme d'investissements 2023 ; Tarif de l'eau ; Vote du Compte Administratif 2022 et du budget 2023 ; Rapport annuel 2022 ; Campagne de déploiement de la radio-relève 2023/2024 ; Mise à jour des tarifs de la Participation à l'Assainissement Collectif ; Attributions de divers marchés de travaux.



Pour toutes vos démarches, n'hésitez pas à utiliser le site internet du syndicat : www.siepi.fr

Vous y trouverez entre autres :

- Les formulaires nécessaires aux démarches relatives à l'eau et à l'assainissement ;
- La possibilité de transmettre votre relevé de compteur si vous avez reçu un carton jaune ;
- Les informations concernant l'histoire du Syndicat des eaux et les décisions prises par le Comité actuel et la qualité de l'eau, etc...



L'équipe du SIEPI est votre service de proximité en cas d'urgence pour l'eau potable et l'assainissement :

24H/24 et 7J/7 au N° 03 89 49 45 15



Chères Sundhoviennes, chers Sundhoviens,

L'année 2023 s'achève dans un monde où les conflits et actes terroristes se multiplient. Les populations concernées subissent la folie des hommes et leur barbarie. Plus que jamais nous pensons à ceux qui vivent dans la terreur et aux victimes de ces drames. Nous Français, membres de l'Union Européenne, nous devons rester vigilants pour préserver ce que nous avons de plus cher : la liberté, la démocratie et la fraternité entre nos peuples.

Devant les horreurs du monde, nos chamailleries communales peuvent sembler dérisoires. Pour autant, si les membres de l'opposition agacent parfois la majorité en défendant leurs points de vue, ils le font toujours sur le terrain des idées. En s'impliquant dans le mandat confié par les électeurs, les élus de l'opposition participent ainsi pleinement à la vie démocratique de notre village et c'est essentiel. Et parfois leur persévérance est récompensée et permet de faire aboutir un projet comme le terrain multi activités (city-park) puisque c'est au final le projet porté par l'opposition qui est mis en œuvre. Nous sommes également satisfaits que la piste cyclable vers la forêt du Neuland se soit concrétisée. Par contre, nous estimons que la signalisation de la voie cyclable doit être revue et la sécurité être urgemment améliorée.

Notre groupe interpelle régulièrement la majorité sur des questions aussi diverses que le raccordement à la fibre, l'amélioration des infrastructures pour les associations et l'accessibilité aux services de la mairie etc. Mais nous ne nous contentons pas d'apostropher, nous proposons également des solutions.

Ces thèmes doivent être débattus ouvertement avec toutes les parties prenantes et intéressées ce qui permettra au conseil municipal de hiérarchiser le calendrier des projets structurants à mener en gardant à l'esprit que les budgets communaux et la fiscalité doivent restés maîtrisés.

Comme vous pouvez le constater, les sujets sont nombreux mais notre motivation est grande et notre implication forte pour faire avancer les projets et faire entendre votre voix.

En attendant, nous vous souhaitons ainsi qu'à votre famille et vos proches de joyeuses fêtes de fin d'année et une très bonne année 2024.

David Boegler, Natalie Cianci, Marc Rogler.

RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2024

2024, année de recensement de la population pour notre commune.

Le dernier recensement date de 2018, et notre population totale s'élevait à 1930 habitants.

Depuis, des estimations pour un calcul de la population légale ont été effectuées par l'Insee, office de recensement, et officiellement notre population totale en 2023 est de 2013 habitants.

La population totale comprend :

- D'une part la population municipale, qui comptabilise les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune.
- D'autre part, la population comptée à part, dont la résidence habituelle est dans une autre commune, mais qui conserve une résidence sur le territoire de la commune tels que les étudiants ou les personnes sejourant en maison de retraite, ...

A partir du 18 janvier et jusqu'au 17 février 2024, des agents recenseurs vont sillonner les rues de notre village et frapper à vos portes. Nous vous remercions par avance pour votre accueil chaleureux.

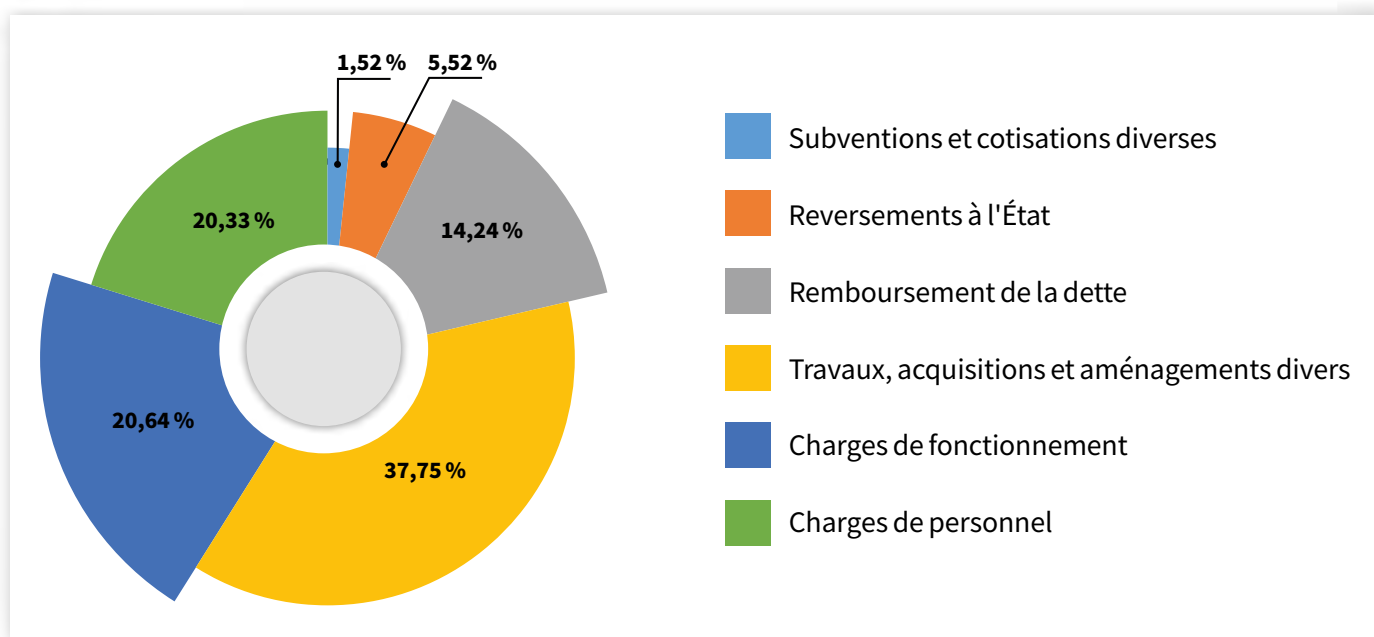
Les agents recenseurs sont : Céline HECHINGER, Denis KURY, Muriel MENGES et Vanessa RAMSAMY (agent releveur au SIEPI).



LES DÉPENSES DE 2022

2 123 606 € de dépenses réelles, réparties de la manière suivante :

- **801 621 €** de travaux, acquisitions et aménagements divers (2^{ème} tranche de rénovation de l'éclairage public, 2^{ème} tranche de la passerelle, solde du chantier de l'école maternelle, rénovation/isolation de l'ancienne poste, rénovation de la rue de la Mairie et des Carpes, aménagements de terrains, installations diverses et acquisitions de matériels pour les services)
- **870 028 €** pour le fonctionnement des services et bâtiments communaux dont 431 701 € pour les charges de personnel
- **302 455 €** pour le remboursement de la dette (capital de 286 667 € et 15 788 € en intérêts des emprunts)
- **117 322 €** de reversements à l'Etat (mécanismes de compensation)
- **32 180 €** de subventions et cotisations diverses dont 15 648 € pour les associations locales et les écoles



ZOOM : SUNDHOFFEN CONTINUE À S'ENGAGER POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En 2023 la 3^{ème} tranche de l'éclairage public a été réalisée en mai-juin pour un montant de **62 582 € HT**. Elle concernait 101 luminaires (Acacias, Ancienne Ecole, Carpes, Chênes, Digue, Ecole, Hêtres, Ill, Jardin, Mairie, Mésanges, Murbach, Petit Colmar et Pont).

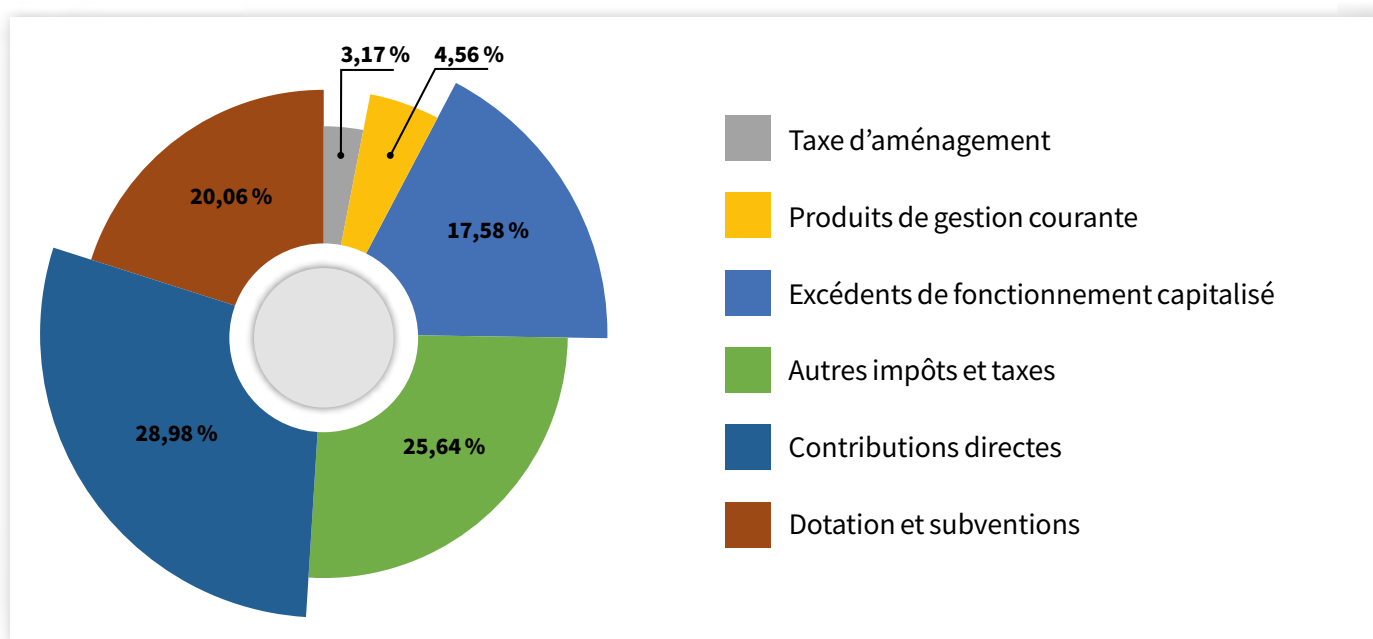
Pour cette opération Territoire Energie Alsace a accordé une subvention de **25 000 €**, le Fonds Vert **18 775 €** et les Certificats d'Economie d'Énergie ont rapporté **4 355 €** soit un taux de subventionnement de **76,91 %**.

Ces remplacements auront ainsi permis de réaliser des économies substantielles, tant au niveau de la consommation que de la maintenance.

LES RECETTES DE 2022

2 085 275 € de recettes réelles, réparties de la manière suivante :

- **418 341 €** en dotations, subventions diverses et remboursement par l'Etat de la TVA
- **604 411€** en contributions directes (taxes foncières, taxe d'habitation)
- **534 723 €** d'autres impôts et taxes
- **366 625 €** d'excédents de fonctionnement (épargne dégagée par la section de fonctionnement en 2021)
- **95 067 €** de produits de gestion courante (loyers, redevances, concessions...) et de cessions de biens
- **66 108 €** de taxe d'aménagement (taxe applicable à toute nouvelle construction ou agrandissement de construction existante)



ZOOM : UN BUDGET TOUJOURS TRÈS BIEN “MAÎTRISÉ”

En effet, malgré la hausse vertigineuse des factures de gaz et d'électricité les autres postes en fonctionnement sont parfaitement maîtrisés. En 2023 les dépenses d'énergie représenteront 42,46 % des charges à caractère général du chapitre 011 contre 27,62 % en 2022.

A noter également que les intérêts de la dette baissent d'une année sur l'autre. Cela est dû à l'extinction progressive des emprunts. Actuellement la commune a quatre emprunts en cours dont deux seront remboursés fin 2025 et début 2026, en particulier celui lié à la construction de la Maison des Associations. Cela permettra alors de s'engager sur de nouveaux projets structurants.

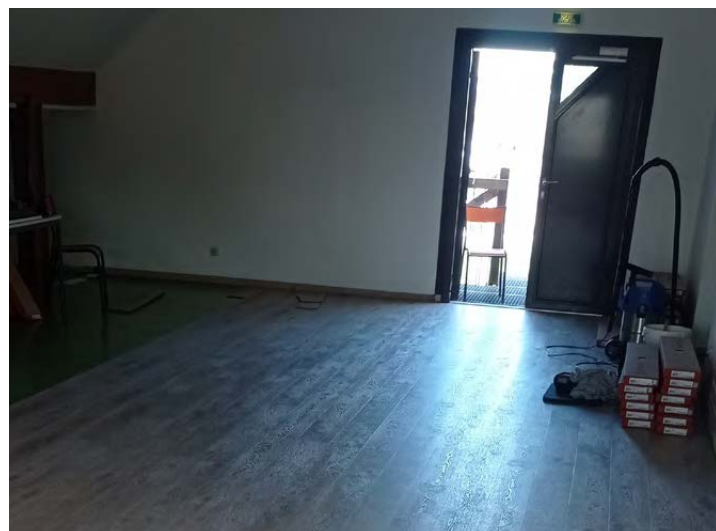
Enfin il faut retenir que, pour équilibrer les budgets d'investissements en 2022 et 2023, deux emprunts (pour un montant total de 1 014 000 €) avaient été prévus. Or à ce jour, et malgré les nombreux travaux et acquisitions réalisés, aucun emprunt nouveau n'aura été réalisé sur ces deux exercices.

TRAVAUX

LE SERVICE TECHNIQUE DE LA COMMUNE A RÉALISÉ PLUSIEURS CHANTIERS AU COURS DE L'ANNÉE



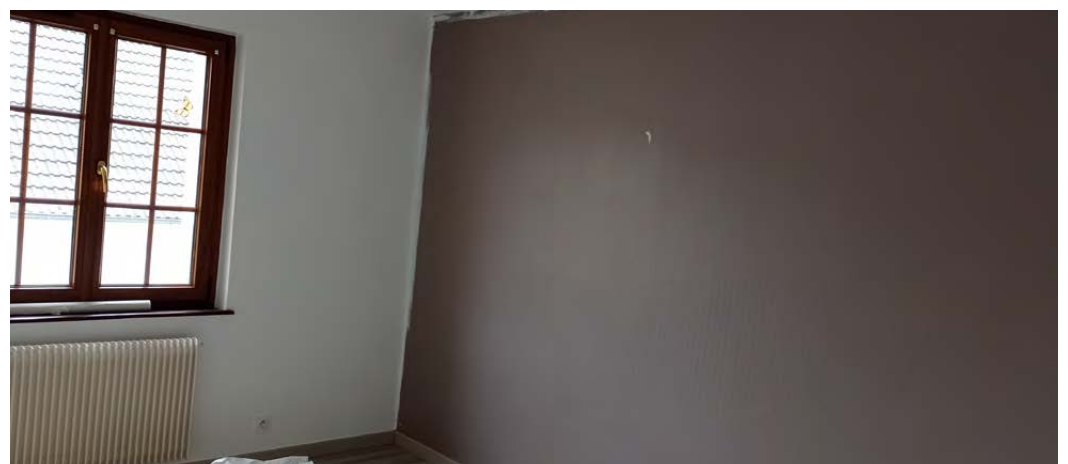
Réaménagement de la haie du Mille Club



Rénovation de la salle Ernest LANG au Centre Socio-Culturel et Sportif



Rénovation du logement au rez-de-chaussée rue des Carpes



Rénovation du logement au 1^{er} étage rue des Carpes



Le bâtiment de l'ancienne poste a fait peau neuve : des travaux d'isolation (combles, façades, plancher bas sur sous-sol et installation d'un dispositif de traitement d'air), remplacement de l'escalier extérieur par un balcon et installation d'un carport sur la partie arrière.

Réaménagement de la place dans le cadre de la rénovation des rues de la Mairie et des Carpes en 2021 - 2022.



Rénovation de l'éclairage public (3^{ème} tranche) par de la Led par VIALIS courant avril : 101 luminaires ont été remplacés.



Aménagement de la piste cyclable SUNDHOFFEN / COLMAR par Colmar Agglomération



Création en cours d'un City Park route d'Appenwihr

ACQUISITION DE MATÉRIEL

Acquisition d'une machine à désherber mécanique





M. Louis SCHEER (1929-2011) a été un collaborateur fidèle de notre bulletin municipal jusqu'à son décès, en nous proposant chaque année un de ses poèmes. Sa veuve en a retrouvé un dans ses archives et nous l'a transmis.

Aussi est-ce avec plaisir et émotion que nous le publions en sa mémoire.

Der Geburstsschien

Der Geburtsschien esch a Formülar
Uffem G'meinhüss kasch dü's ha.
Unendgaltlig düasch na bikumma,
Wann dü na düasch bim Herr Maire verlanga.
Druff steht wann da besch gebora,
Wo dich d'Miader het entbunda,
Oder eb Sie dich uffem Trottoir het g'funda.
Vom Vater un vo der Miader der Nama,
Un oij dina wia da daift besch wora.
Senn vill do, wo na sodda verlanga,
Dia wo nem wessa wohar sie stamma.
Wo hofrig senn un eim nemm kenna
Vor Angscht dass si sich miasda schamma
Wo igabelt un hochgatraaja
Hett nawa an'der durich jaaja,
Un net a mol meh « Bonjour » saaja.
Müasch halt en dana Litt verzeja.
Der Geburtsschien kennda si oij net laasa,
Dann en der Schüal senn si ganz Henda g'sassa.
Z'ruck kenna si oij nem schoija
Vor Hofrigkeit kenna si der Kopf nem traaja.
S'Sprechwort düat secher nett liaja,
Wo Si schon g'schrewa hann vor hundert Johr
« Dummheit un Stolz wachsa uff einem Holz ».
Da Geburtsschien wo si hann verlora,
Si wahra dummi G'sichter macha,
Wann Sie laasa wohar si stamma.

L. Scheer

Chronique de l'école de Sundhoffen

pour les années 1923-1924

8 octobre 1923

Début de l'année scolaire.

Ont été admis : 2 garçons et 4 filles.

Classe I : 24 garçons, 14 filles

Classe II : 17 garçons, 11 filles

Classe III : 10 garçons, 18 filles

2 novembre 1923

Matin libre pour le culte des défunts.

14 novembre 1923

Conférence pédagogique à Colmar sur le nouveau programme par l'inspecteur JEANTY.

24 décembre 1923 - 2 janvier 1924

Vacances de Noël. Début des cours le jeudi 3 janvier 1924.

15 février 1924

Révision (inspection) des 3 classes par M. JEANTY.

12 avril 1924

Examen de sortie. Sont admis :

Mention Très Bien : GOCKER Berthe, HECKETSWEILER Albert, WITTLINGER Fride.

Mention Bien : FUCHS Ernest, HAAG Anne, SCHMITT Charles, SCHULLER Alfred.

Mention Assez Bien : BROCKHOFF Oscar, MEYER Alfred, SCHAEFFER Fride, GISSELBRECHT Eugène, WOELFFLIN Berthe, HUBSCHER Frédéric.

Sans mention : BUHLER Jean, SCHULLER Marthe, BOESCHLIN Jules, OBERZUSSER Emile.



16 avril 1924 - 29 avril 1924

Vacances de Pâques.

6 mai 1924

Conférence pédagogique à Colmar sur la lecture, la rédaction et les leçons de choses.

9 mai 1924

Photographies individuelles par la maison Ericourt (1 pièce 2,50 Francs, 2 pièces 4,50 francs).

13 mai 1924

Photographies individuelles par la maison Dumesnil-Marguin de Vincennes, pour des cartes postales prix 1 Franc.

16 mai 1924

Photographies des classes par M. HAINE de Marckolsheim.

10 - 28 juin 1924

8 après-midis libérées pour la fenaison.

2 août 1924

Fin de l'année scolaire. Distribution du prix de Mme LANGWEIL « Hansi : L'Alsace joyeuse » décerné à Mme WITTLINGER Fride.

2 août - 28 septembre 1924

Les grandes vacances.

Délibérations du Cons



Séance du 7 janvier 1923

- 1) Le conseil approuve le sursis pour M. SCHNAEBELE René pour études.
- 2) Le conseil approuve la demande de Mme MENTZER Mathis pour assistance aux femmes en couches.
- 3) Le conseil annule sa délibération budgétaire du 11 novembre 1922 et la remplace de façon suivante :

- Budget supplémentaire 1922 :

Recettes	: 23 717,96 Francs
Dépenses	: 14 493,63 Francs
Excédent	: 9 224,33 Francs

- Budget Primitif 1923 :

Recettes	: 36 396,98 Francs
Dépenses	: 36 396,98 Francs

Séances du 11 mars 1923

- 1) Le conseil approuve la demande de Mme BICKEL Jacques pour assistance aux femmes en couches.
- 2) Le conseil décide d'assurer le corps des sapeurs-pompiers auprès de la Société Alsacienne contre les accidents au tarif de 10 Francs par sapeur-pompier.

Prestations : 8 Francs indemnités journalières, 8 000 Francs en cas de décès et 8 000 Francs en cas d'invalidité.

- 3) Le conseil approuve la demande de transfert du bail de M. SOLGADI, locataire de la chasse, à M. Joseph de FAULTRIER de Colmar, 4 rue A. Hirn, pour la durée restante du bail à compter du 1^{er} avril 1923.
- 4) Le conseil approuve le transfert du droit de chasse de M. GERBER Jacques (lot réservé d'environ 33 hectares au Lindenhurst) à M. VETTER Hubert.
- 5) Le conseil approuve la nomination du cultivateur FUCHS Michel d'Appenwihr comme estimateur des dégâts de gibier à Sundhoffen.

Séance du 13 mai 1923

- 1) Le conseil n'a pas d'objection contre la modification des limites des secteurs III et IV du Syndicat Mixte de l'III.
- 2) Le conseil reporte sa décision au sujet de la demande de subvention pour le monument Turenne.

Séance du 15 juillet 1923

- 1) Le conseil approuve le plan de coupe 1924 et demande l'adjudication en petits lots sur pied parcelle 9 (1 ha 18) : 17 m³ de rondins de chêne, 4 m³ de rondins de bois blancs, 59 m³ de sapins, 2 000 fagots, estimés à 5 300 Francs moins 1 000 Francs de frais de publicité, soit une recette nette estimée de 4 300 Francs.
- 2) Le conseil approuve la demande de soutien indispensable de M. WAGNER Joseph de la classe 1924.
- 3) Le conseil approuve la demande de soutien de famille nombreuse de M. APRIL Frédéric.
- 4) Le conseil approuve la demande de Mme EHRLACHER Auguste pour assistance aux femmes en couches.
- 5) Le conseil charge le maire de signer, le cas échéant, l'avenant au contrat de fourniture d'électricité.
- 6) Le conseil surseoit à la demande du Directeur des dommages de guerre.
- 7) Le conseil surseoit à la demande de subvention pour le monument Freppel.

Séance du 19 août 1923

- 1) Le conseil surseoit à la demande de subvention de la Chambre des métiers de Colmar pour l'Office d'orientation professionnelle.
- 2) Le conseil surseoit à la demande de subvention du Général de division ARCHINARD à Paris pour un monument aux Héros de l'armée noire.
- 3) Le conseil approuve l'augmentation de la cotisation annuelle 1923, 1924 et 1925 de la section III du Syndicat Mixte de l'III, qui passe de 291 Francs à 485 Francs.

eil Municipal de 1923



4) Le conseil accorde une subvention de 200 Francs pour les sinistrés des dégâts de grêle et sollicite la caisse agricole pour l'organisation d'une collecte à domicile.

5) Le conseil décide la rénovation extérieure de la mairie et charge la commission des bâtiments d'attribuer les travaux et de les surveiller.

Séance du 21 octobre 1923

1) Sous la présidence de l'adjoint, le conseil examine et approuve à l'unanimité le compte administratif 1922.

2) Le conseil approuve le budget primitif 1924 équilibré en recettes et en dépenses à 41 113,85 Francs. Il fixe les centimes additionnels à 130 %.

3) Le conseil approuve le budget supplémentaire 1923 :

Recettes	: 20 870,73 Francs
Dépenses	: 18 166,00 Francs
Excédent	: 2 704,73 Francs

4) Les conseillers ZURCHER et BOESCHLIN ont contrôlé l'inventaire et le conseil l'a validé.

5) Suite à l'augmentation des combustibles, le conseil fixe les subventions pour le chauffage des écoles comme suit :

Classe I : 250 Francs

Classe II : 150 Francs

Classe III : 150 Francs

Soit : 550 Francs

6) Le conseil dresse la liste des élèves dispensés de l'écolage en 1923-1924, soit 12 enfants.

7) Le conseil dresse la liste des élèves destinataires du matériel scolaire, soit 5 enfants.

8) Les frais d'impression du receveur municipal passent de 30 à 50 Francs à compter du 1^{er} janvier 1923.

9) Le conseil approuve le renouvellement de 2 obligations communales de 625 Francs chacune placées jusqu'à présent à 3,5 %, au taux de 5 % à compter du 1^{er} octobre 1923.

10) Le conseil approuve les demandes en date du 15 septembre 1923 de soutien aux dames BRITSCH Catherine et FUCHS Fritz.

11) Le conseil soutient la motion qui s'oppose à la vente des Chemins de Fer d'Alsace-Lorraine à vil prix.

12) Le conseil décide de placer le fonds des cloches de 8 000 Francs en bons de défense sur 1 an.

13) Le conseil accorde une indemnité de 100 Francs au garde-champêtre pour des travaux de réparation des chemins ruraux.

14) Le conseil accorde une indemnité de 200 Francs à HAAG Fritz, responsable du verrat communal.

15) Le conseil décide d'ajourner l'organisation d'un cours d'adultes.



SUNDHOFFEN à travers la presse

20 janvier 1923

Accident de travail à la scierie Mantel : Valentin RAHM, 34 ans, de Muttersholz, s'est fracturé la clavicule en déchargeant des grumes.

19 février 1923

Le cultivateur Michel HAAG a été nommé Chevalier du Mérite Agricole.

19 février 1923 et 24 février 1923

Soirée concert-théâtre-bal organisée par la société de gymnastique « Liberté » avec une pièce de théâtre en trois actes « D'Mamsell Elis » et la comédie « D'r Bluddkopf ».

20 février 1923

Vol d'une vache chez Jacob FUCHS (LANG).

22 février 1923

La vache volée le 20 février a été retrouvée vivante à l'abattoir de Colmar.

28 février 1923

Grève à la scierie Mantel : le personnel demande une augmentation de salaire.

31 mars 1923

Un accord salarial a été trouvé entre le directeur M. HEITZMANN et le personnel de la scierie Mantel.

6 mai 1923

50^{ème} anniversaire et inauguration du drapeau de la société de musique « Espérance ». Participation des sociétés de musique d'Ingersheim, Beblenheim, Muntzenheim, Horbourg, Wihr-en-Plaine et Logelheim et des sociétés de gymnastique d'Andolsheim et Horbourg.



3 juin 1923

Exercice des sapeurs-pompiers suivi d'un déjeuner au restaurant « A la Carpe » et d'un bal avec concours de quilles.

4 juin 1923

Lors de l'inauguration du drapeau le 6 mai, le tailleur SCHRECK Emile avait confectionné un beau drapeau pour décorer sa maison. Malheureusement celui-ci a été volé. Cela représente une perte de 100 Francs.

8 juin 1923

La quête pour la société Pasteur a rapporté 185 Francs.

17 juin 1923

La société de gymnastique « Liberté » a organisé hier au restaurant Brockhoff sa fête d'été avec démonstrations gymniques, bal et concours de quilles.

18 juin 1923

Le charron SCHRECK Jacob, originaire de Munster, a été retrouvé mort dans son lit, suite à un AVC. Il était artilleur dans l'armée française pendant la guerre de 1870/1871.

20 août 1923

Suite à la sécheresse persistante un incendie s'est déclaré sur la rive sud-est de l'Ill et s'est étendu sur une dizaine d'hectares.

25 août 1923

Les dimanches 26 août et 2 septembre et le lundi 27 août se déroulera la kilbe organisée par la Société de musique « Espérance » près du restaurant « A la Carpe ».

8 septembre 1923

Remords tardifs : il y a 13 ans, quatre sacs d'orge avaient été volés dans une grange. Malgré les recherches de la gendarmerie et les soupçons portés sur un

jeune homme, l'affaire ne put jamais être élucidée. 13 ans plus tard c'est le frère du suspect qui est venu s'acquitter de sa dette auprès de la personne lésée qui s'est montrée bienveillante.

27 septembre 1923

La quête auprès de la population au profit des sinistrés de la tempête de grêle a permis de collecter : 694 kg de blé, 235 kg d'orge et 456 Francs + 200 Francs de subvention de la commune. Un beau résultat alors que nos propres habitants avaient eu à souffrir de cette tempête.

3 octobre 1923

Le dimanche 7 octobre se tiendra la Nachkilbe organisée par la musique « Espérance ».

14 octobre 1923

Annonce du décès de M. Emile EHR-LACHER à l'âge de 59 ans.

17 octobre 1923

A la veille des moissons notre commune

avait été touchée par une tempête de grêle qui a causé des dégâts sensibles à différents endroits du ban communal. La preuve c'est qu'actuellement les champs de chaumes ressemblent à des prairies. Les agriculteurs qui s'étaient assurés contre la grêle et qui avaient subi des dégâts entre 30 et 75 % ont touché un montant total de 30 490 Francs de leur compagnie « L'Abeille », avec des montants allant de 200 Francs à 2 500 Francs. Malgré cela il y a dans notre village encore de nombreux cultivateurs qui ne veulent pas entendre parler d'une assurance.

5 novembre 1923

Annonce du décès de Mme Eugène LANG née BOESCHLIN à l'âge de 46 ans.

10 décembre 1923

Une restauratrice résolue. Récemment le représentant de commerce B. de Bergheim s'est arrêté au restaurant KOPP pour déjeuner d'une soupe et d'un plat de viande accompagné de pommes de terre. Lorsqu'il s'est agi de régler l'addition de 6 Francs il trouva celle-ci trop salée et ne voulut payer que

4 Francs. Au vu de cela la restauratrice Mme SCH. en vint aux mains et poursuivit l'individu avec un balai-brosse (Schrubber) jusque dans la rue où elle lui asséna des coups de telle sorte que celui-ci eut des blessures à la tête et à l'œil gauche.

15 décembre 1923

Annonce du décès de M. Jacques SCHRECK, chef de train à l'âge de 45 ans, suite à un accident de travail.

17 décembre 1923

Un imposant cortège funèbre accompagna le défunt chef de train au cimetière où de nombreuses couronnes furent déposées par différents organismes de cheminots. Monsieur le Pasteur ISSLER rendit également un vibrant hommage au défunt, victime de l'accomplissement du devoir.

20 décembre 1923

Remerciements de la famille du défunt Jacques SCHRECK.



MAIRIE

1 rue de la Mairie - 68280 SUNDHOFFEN

Tél. : 03 89 71 40 45 - Fax : 03 89 71 58 81

Site internet : sundhoffen.fr

e-mail : mairie@sundhoffen.fr

Permanences de M. le Maire et des Adjoints :

Mardi et vendredi soir : de 19h à 20h et sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture

Lundi : de 8h à 12h et de 14h à 19h

Mercredi : de 8h à 12h et de 14h à 18h

Mardi et jeudi : de 8h à 12h

Vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Votre Mairie vous délivrera gratuitement

- Extraits d'acte de naissance, de mariage, de décès à condition qu'ils aient été enregistrés à Sundhoffen
- Livret de famille
- Carte d'électeur
- Légalisation de signature en sachant que le demandeur devra apposer sa signature en mairie, en présence d'un agent communal
- Permis de construire et certificat d'urbanisme

Votre Mairie vous délivrera contre paiement

- Photocopie **A4** :
 - noir et blanc : 0,15 € pièce
 - couleur : 0,30 € pièce
- Photocopie **A3** :
 - noir et blanc : 0,30 € pièce
 - couleur : 0,60 € pièce

Carte Nationale d'Identité / Passeport

Attention aux délais !

Ne remplissez plus le formulaire papier et gagnez du temps ! Choisissez la **pré-demande en ligne** sur : [https://ants.gouv.fr/](https://ants.gouv.fr/rubrique%20mon%20espace) rubrique « mon espace ».

Dans le cas où la demande nécessite le droit de timbre, l'achat d'un timbre fiscal matérialisé sur <https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp> est nécessaire pour finaliser la pré-demande en ligne.

Les formulaires peuvent toujours être récupérés chez nous en mairie. Il vous sera possible de déposer votre dossier à la mairie d'Andolsheim (sur RV) ou à Colmar (sur RV).

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

L'inscription sur les listes électorales ne se fait jamais de manière automatique.

La demande est à déposer en mairie ou à effectuer en ligne sur le site du service-public.fr. Elle devra être complétée à l'aide d'une copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, etc...) et d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois.

Sont concernés par cette démarche :

- les citoyens français récemment installés dans notre commune,
- les ressortissants d'un pays de l'Union européenne qui pourront participer aux élections européennes et municipales,
- les électeurs déjà inscrits sur nos listes électorales mais ayant changé d'adresse à l'intérieur de la commune.

Nouveaux arrivants

Pensez à vous inscrire en mairie !

Cette formalité facilitera vos démarches ultérieures (ex. : inscription sur la liste électorale, renouvellement ou établissement d'une carte d'identité). Dix minutes suffisent : présentez-vous en mairie avec une pièce d'identité (carte d'identité, livret de famille) et un justificatif de domicile (bail, facture).

Plan d'alerte et d'urgence - Plan canicule

Dans le cadre d'un dispositif préventif de veille et d'alerte permettant d'atteindre les personnes isolées les plus fragiles, l'Etat a confié aux Maires la charge de recenser les personnes âgées de 65 ans et plus, de plus de 60 ans inaptes au travail et personnes adultes handicapées, résidant à leur domicile, qui souhaitent s'inscrire sur le registre (confidentiel). Un questionnaire confidentiel est disponible sur simple demande en mairie.

Le secrétariat de mairie reste à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Inscription en ligne pour les maisons de retraite

Afin de faciliter les inscriptions en maison de retraite, depuis un peu plus d'un an, les Alsaciens ont accès au site internet Via Trajectoire :

<https://trajectoire.sante-ra.fr>

Ce service en ligne gratuit, confidentiel et sécurisé, aide la personne âgée et ses proches à trouver et à s'inscrire dans une maison de retraite qui répond à leurs besoins. Il offre un gain de temps considérable car un dossier d'admission peut ainsi être envoyé en un seul clic à toutes les maisons de retraite alsaciennes qui sont connectées à Via Trajectoire.



**Colmar
Agglomération
(CA)**

Plusieurs avantages s'offrent aux résidents de CA :

Base Nautique de Colmar :

Un tarif préférentiel est appliqué aux administrés pour accéder à la Base Nautique de Colmar. Pour tout renseignement : www.agglo-colmar.fr

L'achat de billet peut se faire en ligne :

loisirs-nautiques-colmar.elisath.fr ou directement à la caisse de la base nautique. (Merci de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.)

Animations été :

Un grand choix d'animations été (activités sportives et culturelles) est proposé aux enfants âgés de 5 à 18 ans par Colmar Agglomération à un tarif préférentiel.

Info Énergie :

Vous avez un projet de construction, de maîtrise de l'énergie dans le bâtiment, d'isolation, de chauffage ou d'énergies renouvelables, contacter l'Espace Info Energie de Colmar Agglomération (E.I.E.)

- au n° vert **0800 74 68 68**
- ou par mail à espaceinfoenergie@agglo-colmar.fr

Extension des consignes de tri !

Depuis le 1er janvier 2023, les consignes de tri ont évolué : tous les emballages en plastique peuvent à présent être déposés dans les conteneurs de tri.

Les habitants triaient déjà tous les papiers, les emballages en carton, les briques, les bouteilles et flacons en plastique et les emballages métalliques. Il est demandé aux habitants de trier également les films, sacs et sachets en plastique ainsi que les barquettes et pots en plastique. De plus, les conteneurs bleus sont devenus jaunes, pour une harmonisation nationale.

Un kit de tri a été fourni à tous les habitants de l'agglomération. Ce kit est composé d'un cabas, d'un flyer explicatif et d'une réglette qui indique où déposer les déchets selon leur nature.

Sacs Bio-déchets

Des rouleaux de sacs bio-déchets destinés à la poubelle brune peuvent être récupérés en mairie durant les horaires d'ouverture.



Composteur de jardin

En plus de la collecte bio, Colmar Agglomération met à la disposition des usagers un composteur de jardin. Le compostage individuel permet de recycler chez soi certains déchets organiques de la famille et du jardin et d'obtenir un compost pour ses propres besoins de jardinage. Il diminue la quantité de déchets à éliminer. Ce composteur, d'une capacité de 400 litres, est disponible pour une participation de 10 € l'unité. Il est fourni avec un bio-seau ainsi qu'un guide du compostage avec toutes les explications techniques. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Service des déchets au 03 89 24 66 99 **Service des déchets au 03 89 24 66 99.**



Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française, garçon et fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. **Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable** pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non recensés dans les délais légaux pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement. Il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.



► Lutte contre le bruit



L'utilisation d'engins, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, engins de chantier, etc... est interdite à moins de 100 m des habitations :

- les jours ouvrables avant 7h et après 20h,
- les samedis avant 8h et après 19h,
- les dimanches et jours fériés avant 9h et après 12h.

► Avaloir pas synonyme de dépotoir



Dans les rues de notre commune, les avaloirs sont destinés à recueillir les eaux de pluie qui vont directement dans la nappe phréatique. N'étant pas reliés au réseau

d'eaux usées, les avaloirs ne sont donc pas conçus pour recevoir des déchets (peinture, ciment, produits chimiques, huiles, feuilles mortes, hydrocarbures et graisses, de quelque nature que ce soit ainsi que le contenu des fosses septiques, etc...).

► Entretien des trottoirs et des caniveaux



Les riverains (propriétaires ou locataires) sont tenus d'assurer le nettoyage des caniveaux et des trottoirs ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété. Il est également interdit de stocker gravier et terre sur les trottoirs ou de jeter les balayures sur la voie publique ou dans les avaloirs d'eaux pluviales,

ce qui contribue à obstruer les avaloirs qui en cas de fortes pluies ne peuvent alors plus remplir leur rôle.

► Déneigement des trottoirs et accès aux boîtes aux lettres !



Pour la sécurité de tous, les habitants de la commune sont invités à déneiger leur trottoir lors des intempéries hivernales. Il est également important de dégager l'accès aux boîtes aux lettres

pour permettre au facteur de distribuer le courrier dans les meilleures conditions possibles. La distribution est assurée 6 jours sur 7, et durant les intempéries hivernales, ce qui rend leur tâche difficile lorsque les accès aux boîtes aux lettres ne sont pas dégagés.

Enfin, pour éviter tout risque en cas de verglas, il est conseillé de répandre sur le trottoir des cendres, du sable, du gravier, de la sciure de bois ou du sel.

Si le déneigement des routes est à la charge de la commune, le déblayement des trottoirs incombe aux habitants propriétaires ou locataires.

► Appels aux dons !



En vue de l'hiver qui approche, des collectes s'organisent au profit des animaux de la SPA de COLMAR. Pour les soutenir et leur apporter un peu de chaleur, il vous est possible de donner des couvertures chaudes,

plaids, couettes, draps, serviettes, draps de bain, vieux vêtements, etc.

Les animaux ont besoin de votre soutien toute l'année ! Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie.

► Sensibilisations ! Chiens et chats



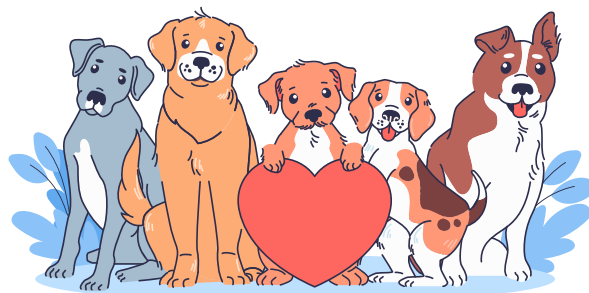
Nous vous rappelons que lors de promenades, les chiens doivent être tenus en laisse. Chaque propriétaire doit être maître de son chien en toute circonstance, sous peine de sanction.

De plus, la stérilisation et la castration des chats sont indispensables et importantes. Le but de cette démarche est d'éviter la prolifération de chatons, de chats et donc d'abandons qui ne cessent d'augmenter tous les ans.

Les animaux ne sont pas des objets ou marchandises mais des êtres vivants sensibles et intelligents que l'on ne jette ou n'abandonne !

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la commune fait partie de la Communauté d'Agglomération. L'activité fourrière animale est déclarée de compétence communautaire pour l'ensemble des communes membres de Colmar Agglomération. Tous les chiens ou chats trouvés errants, abandonnés ou en état de divagation seront mis en fourrière.

► Déjections canines



Les déjections canines sont autorisées uniquement dans les caniveaux, sauf dans les parties de ces caniveaux se trouvant à l'intérieur des passages pour piétons. Elles sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces des jeux publics pour enfants. Le tout par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est donc tenu de ramasser immédiatement les déjections canines situées sur le domaine public communal.

► Dépôt sauvage d'immondices



3 emplacements de conteneurs enterrés existent sur la commune : rue des Stades, rue du Neuland et rue des Peupliers.

La mauvaise utilisation des conteneurs occasionne des nuisances visuelles, olfactives et des impacts sur la salubrité publique. De plus, le fait de bourrer le conteneur déjà plein peut détériorer ce dernier.

Le dépôt sauvage est passible de poursuites et d'une amende allant de **35 à 68 €**. Par ailleurs, le Conseil Municipal a décidé d'instaurer un tarif forfaitaire pour la prise en charge des dépôts sauvages par le service technique de la commune lorsque le contrevenant est identifié :

- **100 €** pour un volume inférieur à 100 litres ;
- **250 €** pour un volume supérieur à 100 litres ;
- Un tarif au coût réel pour les dépôts dont les frais d'élimination sont supérieurs à 250 €.

Partageons le plaisir d'habiter dans une commune propre. Nous pouvons y contribuer tous ensemble si nous faisons des gestes citoyens vis à vis de nos déchets. Un petit effort pour un grand pas.

► Plantation et taille des arbres et des arbustes



Les plantations sont autorisées :

- à au moins 50 cm de la limite de propriété pour les arbres et les arbustes ne dépassant pas 2 mètres de hauteur,
- à au moins 2 mètres de la limite de propriété pour les arbres et arbustes dépassant 2 mètres de hauteur.

Les propriétaires sont tenus de tailler régulièrement les arbres et arbustes plantés en limite de propriété de telle façon qu'ils n'empiètent pas sur le domaine public, ni sur le domaine privé d'un voisin.



Ordures ménagères et bio déchets

Jours de ramassages :

- **Mercredi** matin : Poubelle **bio-déchets**

- **Samedi** matin : **Ordures ménagères**

Il est conseillé de sortir la poubelle la veille au soir !

Les rouleaux de sacs bio-déchets peuvent être récupérés en mairie pendant les horaires d'ouverture.

Poubelle, composteur, problème de collecte des ordures ménagères

Pour tout renseignement (commande, échange, remplacement, retrait des récipients, collecte non assurée, etc...), veuillez contacter le Service de la Gestion des Déchets :

Ateliers Municipaux

Avenue de la Foire-aux-Vins à Colmar

Tél. 03 89 24 66 99

e-mail : contact.dechet@agglo-colmar.fr

Collecte de verre et papier

Les conteneurs sont disposés près du parking du Centre Socio-Culturel, rue des Stades, rue du Neuland et rue des Peupliers. Les bouteilles plastique sans leur bouchon (eau, jus de fruits, lait, soupe, vinaigre, soda, lessive liquide, adoucissant) et tous vos emballages en aluminium et en acier sont collectés dans les bacs de vieux papiers (tri sélectif « jaune »).

Les bouteilles plastique d'huile ménagère ou moteur ne sont pas collectées.

Déchetteries

Tous les autres déchets sont à déposer aux déchetteries intercommunales situées rue du Ladhof à Colmar et près du Pont des Américains à Horbourg-Wihr.

Pour les particuliers, ces centres acceptent gratuitement, tous les déchets autres que les ordures ménagères amenés par voiture ou petite remorque, à savoir les déchets, encombrants, végétaux, les gravats en petite quantité, les huiles, les batteries, les peintures, etc. Horaires d'ouverture selon tableau en page 27.

Les jours fériés, veuillez consulter la presse locale afin de connaître les éventuels changements d'horaires.

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'ILL (SIEPI)

Eau potable et assainissement

Urgence-Dépannage 24h/24

Tél. 03 89 49 45 15

e-mail : syndicat.eau.niederhergheim@wanadoo.fr

1, Route de Herrlisheim à Niederhergheim

Président : M. Jean-Marc SCHULLER

ENEDIS / G.R.D.F.

Les coordonnées se trouvent sur la dernière facture en votre possession.

Urgence-Dépannage électricité : 0 972 675 068

Urgence gaz naturel : 0 800 47 33 33

Raccordement gaz naturel : 09 69 36 35 34

Raccordement électricité : 0 970 831 970

CABLAGE (TV/Internet) VIALIS

Tél. 03 89 24 60 40

Hot Line TV par câble, Internet et Téléphonie :

09 73 01 02 03

www.vialis.tm.fr - 10, rue des Bonnes Gens à Colmar

Éclairage public

Mairie de SUNDHOFFEN

Tél. 03 89 71 40 45

e-mail : mairie@sundhoffen.fr

Tout problème d'éclairage public est à signaler au secrétariat de mairie.

Gendarmerie

Tél. 17

Sapeurs-Pompiers

Tél. 18 ou

Tél. 112 (n° d'urgence européen même portable verrouillé)

Depuis la départementalisation des sapeurs-pompiers, il faut obligatoirement composer le 18, pour toute intervention y compris pour les nids de guêpes

Le déclencheur de la sirène est installé à l'église directement à gauche de la porte d'entrée. Après sa mise en route, il conviendra de se rendre immédiatement au Centre de Première Intervention, 1 rue de la Gare, afin de renseigner les sapeurs-pompiers.

Défibrillateurs

Deux appareils sont installés dans la commune : l'un devant le portail d'entrée de la Maison des Associations, rue de la Mairie, l'autre dans le hall d'entrée du Centre Socio-Culturel, situé rue des Stades. L'appareil est conçu pour vous guider lors de son utilisation.

Brigade Verte

La Brigade Verte intervient :

- de 8h à 23h (mai à août)

- de 8h à 22h (septembre à octobre)

- de 8h à 21h (novembre à février)

Pour toute demande d'intervention contacter le secrétariat de mairie au 03 89 71 40 45 durant les horaires d'ouverture.

Contactez le secrétariat de la Brigade Verte tous les jours, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie :

Tél. 03 89 74 84 04

Fax 03 89 74 73 27

e-mail : contact@brigade-verte.fr

92, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Soultz

Crédit Mutuel Ill et Hardt - Sundhoffen

Tél. 03 89 20 45 61

Fax 03 89 86 23 99

e-mail : 03211@creditmutuel.fr

4, rue de la Liberté à Sundhoffen

☺ Horaires d'ouverture et de rendez-vous :

	Matin	Après-midi
Mardi :	9h à 12h	sur RV
Mercredi :	sur RV	sur RV
Jeudi :	sur RV	sur RV
Vendredi :	sur RV	14h à 18h
Samedi :	9h à 12h	Fermé

Relais de poste

Chez Jacky, Epicerie STOCKY

1, rue Meierhof à Sundhoffen

Tél. 03 89 71 40 50

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : de 6h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Le samedi : de 6h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Le départ du courrier est fixé :

- Grand'Rue et Rue de la Liberté du lundi au samedi à 9h

- Relais-poste à 15h

Dentistes

Dr Jean WEBER, Dr Sandrine BRONNER et Dr Chloé LEMERLE

Tél. 03 89 71 51 11

30a, Grand'Rue à Sundhoffen

Site : <https://dentistes-bronner-et-weber.fr/>

⊕ Consultations :

	Matin	Après-midi
Lundi	: 7h à 20h en continu	
Mardi	: 8h10 à 17h en continu	
Mercredi	: 8h10 à 12h	13h à 18h30
Jeudi	: 8h10 à 18h30 en continu	
Vendredi	: 8h10 à 12h	14h à 18h30
Samedi	: 8h10 à 12h	

⊕ Accueil téléphonique :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi	: 9h à 12h	14h à 17h30
Mardi	: 9h à 12h	14h à 16h
Samedi	: Fermé	

⊕ Prise de RV : Possibilité via le site internet ou par téléphone.

Pour les urgences pendant les jours fériés composer le **15**.

Cabinet de kinésithérapie

Mme Sandrine DEIMER-VONTHRON

Mme Montana DOUCHET

Mme Cécile SILVA

Mme Flora JOST

Mme Sophie STREITMATTER (D.I.V. Kinésithérapie pédiatrique)

Tél. 09 83 24 33 65 – 06 50 41 72 95

39, rue Marie Gocker à Sundhoffen

⊕ Consultations :

Lundi au jeudi : de 8h15 à 12h et de 13h à 19h30

Vendredi : de 8h15 à 12h et de 13h à 17h

Cabinet d'orthophonie

Mme Jennifer PRÉCHEUR-HECHINGER

Mme Laurine HIRSINGER

Mme Adeline SCHIELE

Mme Marine BARATAY

Mme Aline HASSEL

41, rue Marie Gocker à Sundhoffen

⊕ Consultations **sur rendez-vous**.

Prise de RV sur : perfactive.fr

Orthoptiste

Mme Camille GOEPFERT

Tél. 07 66 12 56 99

e-mail : cg.orthoptie@gmail.com

41, rue Marie Gocker à Sundhoffen

⊕ Consultations **sur rendez-vous**

Mardi après-midi

Mercredi jusqu'à 19h30

Ergothérapeute D.E. en pédiatrie

Mme Marie GAURE

Tél. 07 87 13 20 66

41, rue Marie Gocker à Sundhoffen

⊕ Consultations **sur rendez-vous**

Mercredi en journée

Educatrice spécialisée libérale

Accompagnement d'adolescents et adultes avec déficience intellectuelle ou avec trouble du Spectre Autistique avec ou sans déficience intellectuelle.

Mme Marie-Line BOHN

Tél. 07 57 17 26 60

e-mail : marieline.bohn.educatrice@gmail.com

⊕ **Sur rendez-vous** du lundi au vendredi

Diététicienne Nutritionniste

Mme Camille FORGES

Tél. 06 19 75 66 82

41, rue Marie Gocker à Sundhoffen

⊕ Consultations **sur rendez-vous**

Lundi, mardi, jeudi et samedi : de 8h à 20h

Centre pluridisciplinaire

43, rue Marie Gocker à Sundhoffen

Podologue

M. Simon CORVISIER

Tél. 06 42 98 11 33

⊕ Consultations **sur rendez-vous** (ou Doctolib)

Lundi au vendredi : de 8h à 20h

Ostéopathe

M. Jordan MARTIN

Tél. 06 75 92 81 94

⊕ Consultations **sur rendez-vous** (ou Doctolib)

Lundi au vendredi : de 8h à 20h

Sage-femme

Mlle Solenne HESSE

Diplôme universitaire en gynécologie

Tél. 06 26 25 23 64

⊕ Consultations **sur rendez-vous** (ou Doctolib)

Lundi au vendredi : de 8h à 20h

Pharmacie du NEULAND

Mme Nathalie PETITDEMANGE

Tél. 03 89 71 53 53

8, rue du Neuland à Sundhoffen

⊕ **Lundi au Vendredi :**

de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30

Samedi : de 8h30 à 12h30

Pour connaître la pharmacie de garde :

Tél. 3237

Sites internet : www.resogardes.com

<https://pharmacieduneuland.com>

Médecins Généralistes

Cabinet Médical de Sundhoffen

Dr Charlyne GOUIN et Dr Wilfrid DANNER

Tél. 03 89 71 44 33

8a, rue du Neuland à Sundhoffen

⊕ Consultations **sur rendez-vous**

La prise de RV se fait :

- soit sur : www.maiaa.com

- soit **auprès du secrétariat** ouvert les :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h à 12h de 14h à 17h45

- Mercredi : de 8h à 12h

Cabinet Infirmier

Mme Anne SCHILLINGER

Tél. 06 82 66 89 44

8a, rue du Neuland à Sundhoffen

Soins à domicile et au cabinet :

Sur rendez-vous 7j/7

Collectivité Européenne d'Alsace

Espace Solidarité Senior

Mairie

44, Grand'Rue à Horbourg-Wihr

Tél. 03 89 21 74 94

e-mail : gerontohorbourg@alsace.eu

L'accueil téléphonique est assuré :

- mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- lundi et jeudi de 8h30 à 12h - fermé l'après-midi.

Mme Marie-Paule HERTRICH, Conseillère en Économie Sociale et Familiale, reçoit **sur rendez-vous le lundi de 9h à 12h**.

Assistante Sociale : Mme Valérie NICOLE

Espace Solidarité de la Couronne Colmarienne

5, rue Messimy à Colmar

Tél. 03 89 30 67 40

e-mail : escourcolmstемarie@alsace.eu

Une secrétaire vous donnera un rendez-vous avec une assistante sociale dans les meilleurs délais. Notre équipe (assistantes sociales, conseillère en économie sociale et familiale, éducateur, puéricultrice, sage-femme) sera à votre disposition pour un éventuel accompagnement.

Horaires d'ouverture :

- lundi de 13h30 à 17h
- mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Caisse Assurance Retraite et Santé Au Travail (CARSAT Alsace-Moselle)

36, rue du Doubs à Strasbourg

Serveur téléphonique vocal « Allo retraite » au **39 60** (service gratuit + prix appel) du lundi au vendredi de 8h à 17h pour obtenir des informations d'ordre général sur la retraite, le suivi de votre dossier, la date et le montant de vos trois derniers paiements, le montant de votre retraite à déclarer aux impôts en période de déclaration fiscale.

Site : www.lassuranceretraite.fr

Guichet unique : France SERVICES

Mairie de Neuf-Brisach

4 rue de l'Hôtel de Ville – Neuf-Brisach

Tél. 03 67 04 00 12

e-mail : franceservices@neuf-brisach.fr

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h

Mairie de Muntzenheim

12, rue de Colmar – Muntzenheim

Tél. 03 89 71 71 68

e-mail : muntzenheim@france-services.gouv.fr

Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h

INFOBEST Vogelgrun/Breisach

Infobest propose régulièrement des permanences des conseillers des caisses d'assurance maladie allemande et française. Une inscription préalable est indispensable. Il convient de prendre rendez-vous par téléphone, courriel ou directement sur place :

INFOBEST Vogelgrun/Breisach

Île du Rhin – Vogelgrun

Tél. 03 89 72 04 63

Site : www.infobest.eu

Réseau APA (APALIB et APAMAD) devient AMAELLES

Plaine du Rhin

Aide et Accompagnement à domicile liés à une perte d'autonomie

Aide à la vie quotidienne, livraison de repas, soins infirmiers à domicile, protection juridique des majeurs, aide administrative, visite à domicile, téléassistance, garde de nuit (FANAL).

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Tél. 03 89 32 78 78

197, avenue d'Alsace à COLMAR

Fami Emploi 68 (service de l'association APALIB)

Employer un salarié à domicile pour le ménage, le repassage, la garde d'enfant, les petits travaux, ..., par le biais du CESU c'est bien et faire appel à un service mandataire c'est encore mieux.

Le service « mandataire » de Fami Emploi 68 vous rassure et vous accompagne dans la gestion de diverses tâches administratives (rédaction du contrat de travail, gestion des fiches de paie, déclaration des charges sociales...), vous assure le respect de la réglementation sociale et vous évite les litiges.

Pour plus d'informations :

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Tél. 03 89 32 78 68

Siège social :

75, allée Gluck BP 2147 à Mulhouse

Tél. 03 89 32 78 78 – www.reseau-apa.fr

ALMA Alsace

(Allo Maltraitance Personnes Agées et/ou Handicapées)

La maltraitance, la violence, qu'elle soit psychologique ou physique, vient le plus souvent, quand les « mots » ne peuvent être dits. L'antenne régionale ALMA propose une écoute anonyme et de trouver de l'aide en toute confidentialité.

Si vous êtes confronté(e) ou témoin d'une situation contacter :

- le 03 89 43 40 80 les mardis de 17h à 19h et les vendredis de 9h à 12h

- le 3977 en dehors des horaires

France ALZHEIMER Haut-Rhin

Formation des aidants, groupes de paroles, cafés-mémoires, haltes-relais, pauses détentes, virades de l'amitié, sortie familiale et fête de Noël, écoute...

57, Boulevard de la Marne à Mulhouse

Tél. 03 89 42 79 36

En cas d'urgence : 07 71 04 94 26

e-mail : francealzheimer68@orange.fr

site : www.francealzheimer.org

Maison des Adolescents du Haut-Rhin 68 (MDA 68)

La Maison des Adolescents est destinée aux jeunes de 12 à 25 ans, aux familles et aux professionnels. Elle a pour mission d'apporter des réponses de santé globale (somatiques, psychiques, sociales, scolaires, éducatives et relationnelles), accès aux droits. C'est un lieu d'accueil, d'écoute, de prise en charge, d'information et de soins.

MDA 68

15, avenue de Paris à Colmar

Tél. 03 89 32 01 15

Site : www.maisondesados.haut-rhin.fr

Association Couples et Familles du Haut-Rhin

L'Association accompagne des personnes et des couples vivant des situations relationnelles difficiles ou conflictuelles, dans leur vie quotidienne.

Mme RECK, conseillère conjugale et familiale vous accueille pour les entretiens individuels ou de couple.

Tél. 06 18 21 44 84 (info et rendez-vous)

Paroles de familles - Aidants Familiaux

Vous vous occupez d'un proche dépendant ?

Il existe un site internet conçu pour vous, aidants familiaux : www.udaf68.fr

ou par téléphone au 03 89 30 07 50

Maison des Associations Familiales et des Familles de l'UDAF 68

7, rue de l'Abbé Lemire à Colmar

La Poste : “Veiller sur mes parents”

La Poste offre un service payant : le facteur passe prendre des nouvelles de vos parents et vous tient informé. Pour tout renseignement : Tél. 0 800 000 011

Maison de la Justice et du Droit de Colmar

Elle aide à la rédaction de lettres, requêtes et autres formalités. Les permanences ont lieu deux fois par mois sur rendez-vous.

Maison de la Justice de Colmar (MJD)

11a, avenue de Rome à Colmar
Tél. 03 89 80 11 67

Maison Des Personnes Handicapées Alsace (MDPH)

Le service « **MDPH en ligne** » permet aux personnes handicapées, à leurs proches aidants ou à leurs représentants légaux de remplir et déposer leur demande d'aides MDPH en ligne, de suivre les avancées de leur dossier. Il est gratuit, sécurisé et disponible 24h/24 et 7j/7.

Rendez-vous sur : mdphenligne.cnsa.fr

Violences conjugales

Vous êtes ou avez été victime de **violences conjugales** ? Vous craignez ou subissez des **représailles** depuis votre séparation, vous êtes en situation de **danger** ?

Contactez l'association ACCORD 68 :

12, rue des Chênes à Mulhouse

Tél. 03 89 56 28 88

Site : www.accord68.org

Les Paroisses

Paroisse Protestante :

Pasteur Fabien ANDRÉ

11, rue des Messieurs à Andolsheim

Tel. 09 77 31 74 98

e-mail : fabien.andre@uepal.fr

Paroisse Catholique :

Curé Jean WROBEL

10a, rue Saint Jacques à Heiteren

Tél. 03 89 72 51 52

Les inscriptions pour la Première Communion et la Profession de Foi doivent se faire au courant du mois de septembre.

Écoles de Sundhoffen

École élémentaire :

☺ Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :
de 8h20 à 11h50 et de 13h50 à 16h20

Directrice : Mme Séverine PEUPLE

Tél. 03 89 71 44 45

École maternelle :

☺ Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :
de 8h15 à 11h45 et de 13h45 à 16h15

Directrice : Mme Katia SCHWENTZEL

Tél. 03 89 71 46 46

e-mail : ce.0681065n@ac-strasbourg.fr

Cantine - Accueil périscolaire

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :

- accueil du matin de 7h30 à 8h05

- cantine à l'école primaire de 11h45 à 13h35

- accueil du soir de 16h15 à 18h30

Pour les inscriptions, adressez-vous à l'Association des Parents d'Élèves des Écoles de Sundhoffen (APEES),

Présidente : Mme Marie LABEAUNE

6, rue de l'Église à Sundhoffen

Tél. 03 89 72 89 43

Les journaux locaux

Correspondant :

DNA/L'ALSACE : M. Claude EHRLACHER

5, rue de la Liberté à Sundhoffen

Tél. 03 89 71 41 49

e-mail : claudעהrlacher@gmail.com

Horaires des DECHETTERIES de Colmar Agglomération (CA)

HORAIRES D'ÉTÉ - du 1 ^{er} avril au 30 septembre							
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
LADHOF	9h à 19h en continu	9h à 19h en continu	9h à 19h en continu	9h à 19h en continu	9h à 19h en continu	8h à 18h en continu	9h à 12h30
EUROPE	9h à 19h en continu	9h à 19h en continu	9h à 19h en continu	9h à 19h en continu	9h à 19h en continu	8h à 18h en continu	9h à 12h30
ILL	8h à 12h et 14h à 18h	FERMÉE	8h à 12h et 14h à 18h	8h à 12h et 14h à 18h	8h à 12h et 14h à 18h	8h à 12h et 14h à 18h	FERMÉE
HORAIRES D'HIVER - du 1 ^{er} octobre au 31 mars							
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
LADHOF	9h à 18h en continu	9h à 18h en continu	9h à 18h en continu	9h à 18h en continu	9h à 18h en continu	8h à 17h en continu	9h à 12h30
EUROPE	9h à 18h en continu	9h à 18h en continu	9h à 18h en continu	9h à 18h en continu	9h à 18h en continu	8h à 17h en continu	9h à 12h30
ILL	8h à 12h et 14h à 17h	FERMÉE	8h à 12h et 14h à 17h	8h à 12h et 14h à 17h	8h à 12h et 14h à 17h	8h à 12h et 14h à 17h	FERMÉE



Service Gestion des Déchets : **03 89 24 66 99**
Déchetterie Ladhof : **03 89 23 65 30**
Déchetterie Europe : **03 89 27 50 93**
Déchetterie de L'ill : **06 75 76 25 53**

Pensez à emporter votre
Pass'Déchets aux déchetteries !





C'est mon anniversaire

Comme vous le savez tous, la date de mon anniversaire approche. Tous les ans, il y a une grande célébration en mon honneur et je pense que cette année encore cette célébration aura lieu.

Pendant cette période, tout le monde fait du shopping, achète des cadeaux, il y a plein de publicité à la radio et dans les magasins, et tout cela augmente au fur et à mesure que mon anniversaire se rapproche.

C'est vraiment bien de savoir, qu'au moins une fois par an, certaines personnes pensent à moi. Pourtant je remarque que si au début les gens paraissent comprendre et semblaient reconnaissants de tout ce que j'ai fait pour eux, plus le temps passe, et moins ils semblent se rappeler la raison de cette célébration. Les familles et les amis se rassemblent pour s'amuser, mais ils ne connaissent pas toujours le sens de la fête.

Je me souviens que, l'année dernière, il y avait un grand banquet en mon honneur. La table de salle à manger était remplie de mets délicieux, de gâteaux, de fruits et de chocolats. La décoration était superbe et il y avait beaucoup de magnifiques cadeaux emballés de manière très spéciale.

Mais vous savez quoi ? Je n'étais pas invité... J'étais en théorie l'invité d'honneur, mais personne ne s'est souvenu de moi et ils ne m'ont pas envoyé d'invitation. La fête était en mon honneur, mais quand ce grand jour est arrivé, on m'a laissé dehors, et ils m'ont fermé la porte à la figure... et pourtant moi je voulais être avec eux et partager leur table.

En réalité, je n'étais pas surpris de cela car depuis quelques années, toutes les portes se referment devant moi.

Comme je n'étais pas invité, j'ai décidé de me joindre à la fête sans faire de bruit, sans me faire remarquer. Je me suis mis dans un coin, et j'ai observé. Tout le monde buvait, certains étaient ivres, ils faisaient des farces, riaient à propos de tout. Ils passaient un bon moment. Pour couronner le tout, ce gros bonhomme à la barbe blanche est arrivé, vêtu d'une longue robe rouge, et il riait sans arrêt : " ho ho ho ! " Il s'est assis sur le sofa et tous les enfants ont couru autour de lui, criant " Père Noël ! Père Noël ! ", comme si la fête était en son honneur !

A minuit, tout le monde a commencé à s'embrasser ; j'ai ouvert mes bras et j'ai attendu que quelqu'un vienne me serrer dans ses bras et... vous savez quoi... personne n'est venu à moi.

Soudain ils se sont tous mis à s'échanger des cadeaux. Ils les ont ouverts un par un, en grande excitation. Quand tout a été déballé, j'ai regardé pour voir si, peut-être, un cadeau était resté pour moi. Qu'auriez vous ressenti si, le jour de votre anniversaire, tout le monde s'échangeait des cadeaux et que vous n'en receviez aucun ? J'ai enfin compris que je n'étais pas désiré à cette soirée et je suis parti silencieusement.

Tous les ans cela empire. Les gens se rappellent seulement ce qu'ils boivent et mangent, les cadeaux qu'ils ont reçus, et plus personne ne pense à moi. J'aurais voulu pour la fête de Noël cette année, que vous me laissiez rentrer dans votre vie. J'aurais souhaité que vous vous rappeliez qu'il y a plus de 2000 ans de cela, je suis venu au monde dans le but de donner ma vie pour vous, et en définitive pour vous sauver. Aujourd'hui je souhaite seulement que vous croyiez à cela de tout votre cœur. Comme nombreux sont ceux qui ne m'ont pas invité à leur fête l'an passé, je vais cette fois organiser ma propre fête, et j'espère que vous serez nombreux à me rejoindre.

En guise de réponse positive à mon invitation, envoyez ce message au plus grand nombre de personnes que vous connaissez. Je vous en serai éternellement reconnaissant.

Je vous aime très fort !

Jésus

Chers habitants de Sundhoffen,

Cela fait maintenant un an que je suis votre pasteur, et quelle année enrichissante cela a été ! Je suis heureux d'avoir fait votre connaissance et ravi de découvrir la beauté et la diversité de notre région. La chaleur de votre accueil m'a profondément touché et je suis reconnaissant pour toutes les interactions et les moments de partage que nous avons vécus ensemble.

Un Monde en Conflit, une Communauté en Unité

Nous vivons dans un monde où les nouvelles nous bombardent constamment de conflits, de terrorisme et de divisions. De la situation en Israël-Palestine à celle entre la Russie et l'Ukraine, en passant par les menaces de terrorisme sur notre propre sol, il est facile de se sentir abattu ou même désespéré. Cependant, Noël est une période où nous nous rappelons que l'espoir et la lumière peuvent pénétrer même dans les ténèbres les plus profondes. À l'instar de la petite étoile qui a guidé les mages vers la crèche, chaque acte de bonté et d'unité est une lumière qui brille dans la nuit.

Nous nous réjouissons particulièrement des offices œcuméniques de Noël et de la Semaine de l'Unité des chrétiens que nous célébrons avec la paroisse catholique. Ces moments sont un symbole fort de ce qui peut être accompli lorsque nous mettons nos différences de côté et que nous nous unissons pour un objectif commun.

Activités de la Paroisse

Différentes activités ont lieu au sein de notre paroisse, notamment le catéchisme, qui est un espace où nos jeunes peuvent explorer leur foi et poser des questions dans un environnement sécurisé et encourageant. Pour nos membres plus âgés, Brigitte Huckel organise un groupe de prière chaque deuxième mardi du mois, offrant un moment de spiritualité et de communion.

Si vous souhaitez en savoir plus ou si vous êtes intéressé à rejoindre nos activités, ou recevoir notre revue Semailles, n'hésitez pas à me contacter. Je suis joignable au 09 77 31 74 98 ou par e-mail à fabien.andre@uepal.fr

Nous espérons vous voir bientôt et vous souhaitons à tous un joyeux Noël et une nouvelle année remplie d'espoir et de paix !

Bien à vous,
Fabien ANDRÉ
Pasteur des Paroisses de Sundhoffen, Andolsheim et Algolsheim.



AU FIL DES SAISONS



26 NOVEMBRE 2022

26 novembre Marché de Noël



6 JANVIER

Les rois et reines de la classe du CE1 CE2



19 JANVIER

Signature du protocole de participation citoyenne entre la commune et le Secrétaire Général du Haut-Rhin



10 FÉVRIER

Observation des oiseaux sur les berges de l'Ill



5 FÉVRIER

78^{ème} anniversaire de la Libération de Sundhoffen



10 FÉVRIER

Carnaval de l'école élémentaire



10 FÉVRIER

Carnaval de l'école élémentaire



26 MARS

Fête des aînés organisée par la municipalité



1^{ER} AVRIL

Elsassputz



13 AVRIL

100^{ème} jour de classe de Mme Gringer Isabelle



15 AVRIL

Distribution de compost



30 AVRIL

Course et marche solidaire
"Dans les yeux de Ruben"



22 AVRIL

Concert de gala organisé par la Musique Espérance





Atelier rénovation d'une charrette



Atelier rénovation volet de la mairie



Atelier décoration d'automne



Atelier enfants et décoration



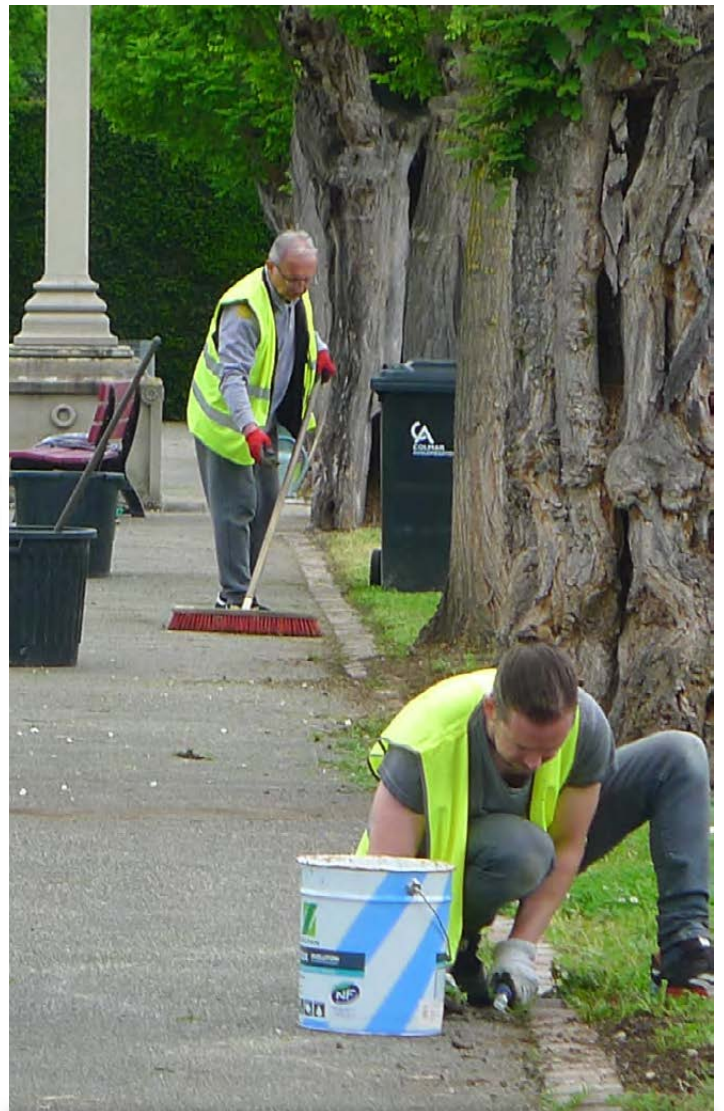
Atelier cuisine



Atelier rénovation du cabanon du jardin partagé



Atelier rangement et nettoyage du dojo



Atelier désherbage



AU FIL DES SAISONS



6 MAI

Assemblée générale de la Fédération Généalogique de Haute Alsace



3 JUIN

Conseil des enfants
Clôture du conseil des enfants & Journée d'histoire



8 MAI

Cérémonie du souvenir



15 JUIN

A l'observatoire de la nature



18 JUIN

Le Club de gymnastique aux foulées de la Ligue



27 JUIN

Personnel technique et jeunes saisonniers



23 JUIN

Rencontre athlétisme à Wolfgantzen



25 JUIN

Repas de la Chorale Sainte Cécile



2 JUILLET

Inauguration du dojo au CSCS



2 AOÛT

Multiactivités organisées par l'Association familiale



12 AOÛT

Fête des voisins rue des Violettes



10 SEPTEMBRE

Marché aux puces organisé par Ell Watter



27 SEPTEMBRE

Réception des sportifs méritants



27 OCTOBRE

Visite de la centrale nucléaire de Fessenheim par le conseil municipal



11 NOVEMBRE

105^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918



En classe verte !

Les élèves de la classe du CE1/CE2 d'Isabelle GRINGER et de Floriane WEISS ont séjourné durant 5 jours au centre PEP « La Roche » à STOSSWIHR, du 21 au 26 mai 2023. Ils étaient accompagnés par Olivier et Aurélie JECKERT, Alexandra GUIDEMANN et Clara MARTIN, parents bénévoles de la classe.

Là-bas, ils ont participé à plusieurs activités qui tournaient autour du thème principal de la forêt, encadré par Kévin, animateur environnement au centre. Ils ont appris à identifier les besoins de l'arbre, à faire la différence entre les feuillus et les conifères, à reconnaître certains arbres, ainsi qu'à observer les traces et indices des animaux dans la forêt.

Ils ont aussi pratiqué des activités sportives comme la course d'orientation à travers un parcours photo et un parcours plan ainsi que la randonnée sur les hauteurs de MUNSTER où ils ont pu observer de somptueux paysages de montagne et découvrir le KATZENSTEIN (le rocher du chat) et sa légende.

Les élèves ont construit des cabanes dans la forêt et

réalisé le lutin Sotré du massif des Vosges en utilisant divers matériaux de la forêt.

Ils ont également visité la ferme du Versant du Soleil à HOROD où la fabrication du fromage leur a été expliquée et où ils ont pu déguster le Munster et le « Barikas ».

Le soir, une veillée leur a été proposée : balade nocturne sur les hauteurs de STOSSWIHR, théâtre d'ombre, feu de camp où ils ont pu manger des guimauves grillées, jeux de société et une soirée dansante très attendue !

Les enfants ont eu également la visite surprise de monsieur le Maire qui est passé les saluer et prendre de leurs nouvelles. Ils ont passé une merveilleuse semaine, très riche en découvertes et ils sont rentrés avec plein de beaux souvenirs qu'ils garderont précieusement dans un coin de leur tête !

Un très grand MERCI à la commune de SUNDHOFFEN, la Collectivité Européenne d'Alsace et le Crédit Mutuel de Sainte-Croix-en Plaine pour leur soutien financier dans cette aventure !





L'année 2022/2023 a été riche en événements et en apprentissage sur le thème de LA FERME.

Beaucoup de vocabulaire à enregistrer entre les mâles, les femelles, les petits, l'habitat et le régime alimentaire dans chaque groupe d'animaux. Mais également l'utilité de chaque animal à la ferme (viande, lait, fromage...).

C'est grâce à de nombreux albums mais également au spectacle des 3 Chardons « Mirabelle et ses amis » que ce vocabulaire a pu être assimilé par les élèves.

En avril, les enfants ont pu réinvestir et parfaire leurs connaissances au contact des animaux à la ferme pédagogique du Luppachhof à BOUXWILLER. Ils ont participé au nourrissage des chevreaux et des lapins, trait les chèvres et participé à la fabrication du fromage.

En juin, les élèves ont attendu 21 jours pour voir l'éclosion des œufs en couveuse. Malheureusement, la couveuse était défectueuse et les œufs n'ont jamais éclos. Mais, un papa d'élève (que nous remercions !) est allé à La ferme pédagogique récupérer 2 poussins que nous avons nourris, choyés, changés tous les jours leur cage et nous les avons vu grandir à vue d'œil.

L'année à venir va également être riche en EMOTIONS car ce sont elles qui vont être au centre de notre année scolaire



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024



JANVIER

- 12 et 13 Séminaire musical de la Société de Musique « Espérance »
- 13 Crémation des sapins
- 18 Assemblée Générale des Secouristes
- 27 Tournoi organisé par l'ASS

FEVRIER

- 4 79^{ème} anniversaire de la Libération de Sundhoffen suivi du Repas des Anciens Combattants
- 9 et 10 Théâtre en dialecte organisé par la Société de Musique « Espérance »

MARS

- 4 Don du sang
- 15 et 16 Séminaire musical de la Société de Musique « Espérance »
- 19 Cérémonie d'hommage aux « Morts pour la France » de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie
- 22 Assemblée Générale des Sapeurs-Pompiers
- 24 Fête des Aînés organisée par la Municipalité

AVRIL

- 13 Concert de gala de la Société de Musique « Espérance »

MAI

- 8 Cérémonie du souvenir suivie de l'Assemblée Générale de l'Association des Anciens Combattants
- 18 au 20 Excursion de la Société de Musique « Espérance »
- 27 Don du sang

JUIN

- 1 Journée Citoyenne
- 18 Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle
- 22 Fête de la Musique
- 28 Sanglier à la broche organisé par l'ASS
- 28 Assemblée Générale du Club de Gymnastique
- 30 Grepplturnier de l'ASS

JUILLET

- 5 Kermesse organisée par l'APEES
- 13 Cérémonie de la Fête Nationale

AOÛT

- 26 Don du sang

SEPTEMBRE

- 4 Excursion des Anciens Combattants
- 8 Marché aux puces organisé par « Ell Watter »
- 28 Matinée de nettoyage

OCTOBRE

- 11 Assemblée Générale du Tennis-Club
- 20 Fête paroissiale

NOVEMBRE

- 11 106^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918
- Banquet de l'Association des Anciens Combattants
- 30 Concert de l'Avent organisé par la Société de Musique « Espérance »

DECEMBRE

- 5 Assemblée Générale de l'association « Automne Fleuri »
- 16 Don du sang
- 27 Réception de fin d'année organisée par la municipalité



OÙ JOINDRE LES ASSOCIATIONS ?

Association des Anciens Combattants et Victimes des guerres

Président : M. Roger KELLER
1, rue des Jardins à Sundhoffen
Tél. 03 89 71 45 12

Société de Musique « Espérance »

Président : M. Arnaud ZIMMERLIN
28, Grand'Rue à Biesheim
Tél. 06 89 11 78 01
Musique et répétition d'ensemble

Association des Secouristes et Donneurs de sang

Président : M. Alain LUSZEZINSKI
6, rue Adolphe Murbach à Sundhoffen
Tél. 03 89 71 96 62

Association Sportive 1950 (Football)

Président : M. Jacky ZINS
8, rue des Alpes à Sundhoffen
Tél. 03 89 24 78 30

Amicale des Sapeurs-Pompiers Section des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Président : M. Théo FAHRNER
4, rue des Merles à Sundhoffen
Tél. 06 89 70 66 16
theo.fahrner112@gmail.com

Association Familiale de Sundhoffen

Présidente : Mme Anne-Marie BOURGER
14, rue des Stades à Sundhoffen
Tél. 06 66 23 21 95
assocfamiliale@gmail.com
<https://www.facebook.com/sundhoffen>
Multiples activités pour tous de 4 à 99 ans

Club de Gymnastique de Sundhoffen

Présidente : Mme Dominique WEGRICH
7, rue des Primevères à Sundhoffen
Tél. 06 89 89 96 89

Association « Ell Watter »

Président : M. René METZGER
10, rue des Acacias à Sundhoffen
Tél. 03 89 71 50 48
Représentations théâtrales en dialecte et marché aux puces

Association « Automne Fleuri »

Présidente : Mme Lucienne SAUER
11, rue des Mésanges à Sundhoffen
Tél. 06 80 28 93 73
Cercle de jeux, rencontres hebdomadaires

Association des Parents d'Élèves de Sundhoffen (APEES)

Présidente : Mme Marie LABEAUNE
6, rue de l'Église à Sundhoffen
Tél. 03 89 72 89 43
apees68280@yahoo.fr
Cantine scolaire – Accueil périscolaire

Pétanque-Club

Président : M. Virgile DA CONCEICAO
13, impasse des Anémones à Biesheim
Tél. 06 20 10 05 02

Tennis-Club

Président : M. Serge LEMAIRE
16, rue Prairial à Sundhoffen
Tél. 06 77 74 38 80

Arts Martiaux

Président : Mme Camille SCHWANDER
11, rue des Artisans à Wolfgantzen
Tél. 06 72 46 57 32
Judo : Enfants et Adultes

Association de Pêche et de Pisciculture « Les Muguets »

Président : M. Dante RAMI
18, rue du Petit Colmar à Sundhoffen
Tél. 06 80 16 15 17

Les plongeurs de l'ill

Président : M. Jacky BAUMANN
6 rue des Chênes à Sundhoffen
Tél. 06 70 16 04 72



2023, une année rythmée par des manifestations, comme à notre habitude, afin de continuer à passer des moments conviviaux entourés de vous, Sundhoviens et Sundhoviennes.

Tout à commencer par la crémation des sapins, après 3 ans sans pouvoir vous accueillir suite à la pandémie. C'est donc avec grand plaisir que nous avons pu renouer avec cette manifestation des plus traditionnelles et vous retrouver autour d'un bon feu et d'une soupe préparée par nos bénévoles.

Au-delà des événements organisés dans notre village, c'est avec joie que nos Jeunes Sapeurs-Pompiers ont accueilli, en mars dernier, leurs camarades d'Horbourg-Wihr. Une rencontre très riche en apprentissage, qui a permis à 35 jeunes de travailler main dans la main lors d'ateliers dédiés au secourisme ou encore à des manœuvres. Autant vous dire que nous sommes fiers de nos jeunes et de leur engagement au service de la population, bravo !

Puis l'été est arrivé et a démarré sur les chapeaux de roues, avec notre traditionnel bal des pompiers. Au programme, une soirée animée par un groupe de musique en première partie suivi de trois DJ, qui ont fait de cette soirée un moment mémorable, sans oublier notre fameux feu d'artifice. Alors, merci à nos bénévoles, sans qui les tartes flambées, les frites, les saucisses et les boissons ne seraient pas aussi savoureuses. Et, merci à vous, Sundhoviens et Sundhoviennes d'avoir encore une fois répondu présents dans la joie et la bonne humeur.

Comme vous le savez, nous ne pouvons pas nous arrêter ici...

Eh oui... Après le succès des premières guinguettes en 2022, nous avons décidé de renouveler ces soirées conviviales et familiales dans la cour de la caserne. Deux soirées d'été durant lesquelles, l'ambiance y était chaleureuse et où il était possible de passer un moment agréable en grignotant une tarte flambée ou bien simplement en se disant « S'gelt ».

Puis, comme chaque année, nous avons tenu le stand frites / saucisses au marché aux puces de Sundhoffen, avec en prime une belle journée ensoleillée. C'est à ce moment que nous avons rangé le matériel pour l'hiver, bien au chaud, prêt à ressortir l'année prochaine pour de nouvelles aventures à vos côtés.

Mais, le repos du matériel ne veut pas dire repos pour nos

pompiers. Car cette année encore, nous passerons chez vous, courant novembre, pour la distribution des calendriers. Moment apprécié de tous de par votre accueil chaleureux et vos gentils mots lors de nos passages.

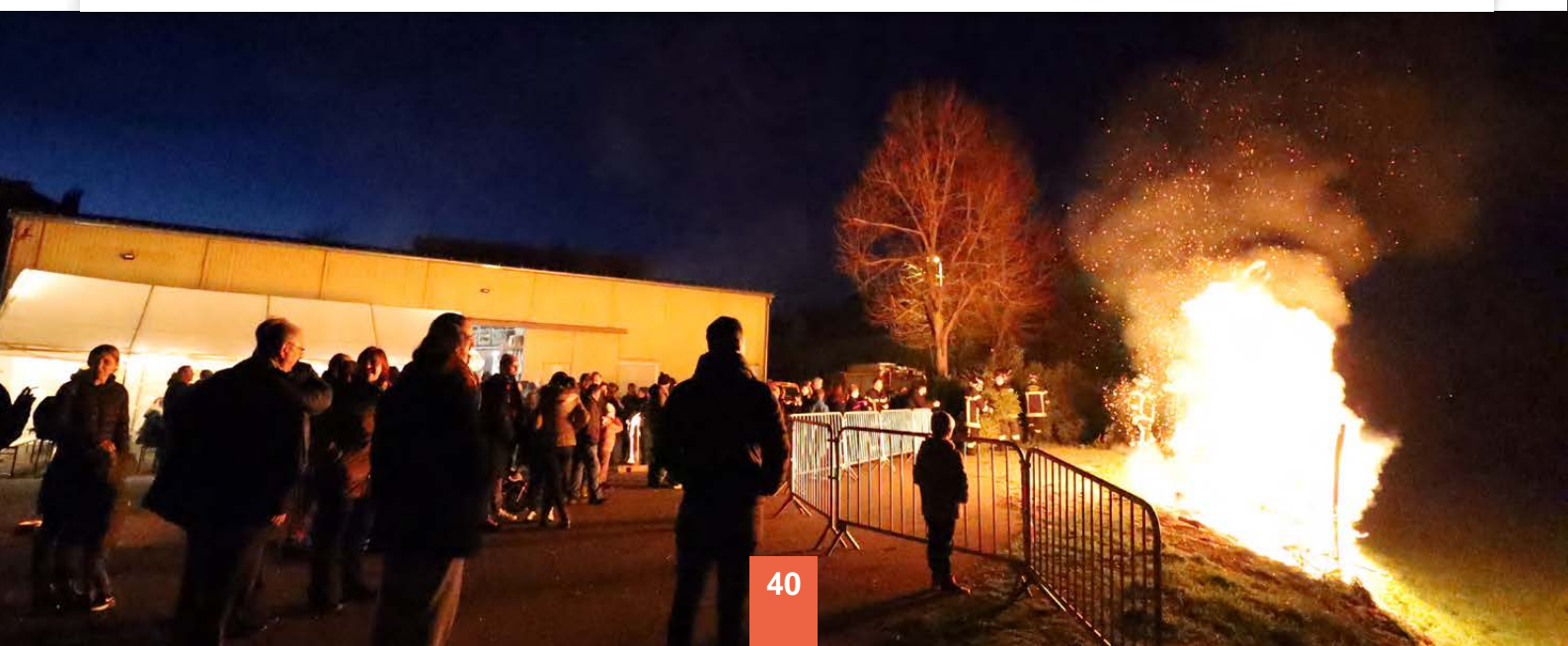
Nous clôturerons l'année 2023 comme il se doit, en fêtant notre patronne, Sainte-Barbe. Un moment de partage avec nos collègues sapeurs-pompiers d'Andolsheim, autour d'un repas après la cérémonie de remise de médailles, de diplômes et de galons.

Je tiens une fois de plus à vous remercier vous, habitants de Sundhoffen, pour votre participation à chacun de nos événements, qui contribue plus que jamais à la vie de l'Amicale.

Je souhaite également remercier toutes les entreprises partenaires, qui nous soutiennent et nous font confiance lors de nos manifestations. Merci aussi à mon comité ainsi qu'aux bénévoles pour le travail, le temps et l'énergie déployés.

Je vous donne dès à présent rendez-vous le 6 janvier pour la crémation des sapins.

Théo FAHRNER



Julien Schickler Il a la flamme !

Section Jeunes Sapeurs-Pompiers

Julien Schickler, 24 ans, est responsable de section aux Jeunes Sapeurs-Pompiers. Il a pris ses fonctions en 2021 et, franchement, il respire le calme et la sérénité !

D'abord lui-même élève aux JSP, il a passé ensuite le Brevet National des Sapeurs-Pompiers et participé au cours de formation des jeunes. Il continue donc de s'investir et épauler notamment le responsable, Monsieur Finck.

Julien, il y a une bonne dizaine d'années, encadrait déjà des jeunes footballeurs à l'Association Sportive de Sundhoffen. Depuis, il est devenu Technicien en Hygiène-Sécurité-Environnement. Pour arriver à ses fins, il a obtenu un DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) après deux années en alternance et une année en licence.

Avec sa compagne, Julien a décidé de rester au village, une bonne base aux promenades à moto qu'il s'autorise à faire. Le dimanche matin, il donne un cours théorique d'une heure et demie suivie de deux heures de manœuvres et d'exercices pratiques. Il s'occupe actuellement des dossiers d'inscription : son groupe est, constitué d'une quinzaine d'éléments, dont 7 jeunes du village. L'effectif a un peu baissé.

A côté de ces jeunes, une trentaine de pompiers restent disponibles pour parer à toute éventualité. En tout cas, avec Julien, les JSP disposent d'un éducateur «sapeur et sans reproche»...



Guillaume RETTENMOSER Complice du trombone à coulisse !

Société de Musique Espérance

Pour Guillaume, c'était réglé comme du... papier à musique ! Avec un papa qui pratiquait l'accordéon, l'harmonie, le saxophone, qui faisait partie de l'orchestre «Fortuna» et qui animait moult soirées festives, il ne pouvait pas échapper au milieu musical. De plus, ses 3 frères s'y sont mis aussi. Seule, la maman a préféré faire partie d'une... chorale ! Ajoutons que Guillaume est le mari de Sandrine, dont la famille «fourmille» également de musiciens.

Guillaume, qui a commencé son apprentissage musical à 12 ans, participe aux répétitions du vendredi soir. Il «pratique» le trombone à coulisse et fait aussi partie d'un Big Band. Au comité de l'Espérance, il œuvre dans la Commission «Sorties-échanges». A ce poste, le point culminant fut pour lui l'échange avec les Canadiens de Victoriaville. Des contacts existent avec la Suisse et la ville de Clamart, dans les Hauts-de-Seine.

Ajoutons que Guillaume, par ailleurs fidèle abonné au «Canard Enchaîné», travaille chez Liebherr-Mining depuis 25 ans : il y est «Ingénieur tarifications et pièces de rechange» et a été formé à 100 % en interne par l'entreprise, connue dans le monde entier. Les cinéphiles qui ont vu «Die Hard» avec Bruce Willis, où le nom de Liebherr apparaît de nombreuses fois, le savent bien !

MUSIQUE « ESPÉRANCE » DE SUNDHOFFEN

2023 a été riche en manifestations dans notre calendrier musical et quelques achats vestimentaires durant l'année ont été effectués ; de nouvelles cravates, des polos qui remplacent nos anciens T-Shirts vieillissants et des vestes Softshell pour nos manifestations extérieures qui succèdent en partie à nos costumes.

Un résumé de nos manifestations qui se sont déroulées en 2023 :

Vendredi 10 et Samedi 11 février a eu lieu notre soirée théâtrale animée par le TGW de Wettolsheim « A Strech Durich d'Rachnung! ».

L'entente Musicale du Krebsbach (harmonies de Soultzbach-les-Bains et Wihr-au-Val), nous a invités le samedi 4 mars dans la Vallée de Munster pour jouer la 2^{ème} partie de leur concert. La prestation fut appréciée par tous les auditeurs et des musiciens.

Le samedi 24 avril, notre traditionnel concert et pour cette occasion nous avons fêté l'anniversaire de l'Espérance centenaire depuis 2021 tant attendu par tous. Pour marquer ce centenaire, nous avons joué pour une première mondiale, le morceau « Spéranza Una Storia » spécialement composé pour nous et qui a été dirigé de main de maître par son compositeur Jean-Jacques FLAMENT. Nous le remercions d'être venu en Alsace pour nous le faire travailler et pour sa présence lors du concert.

Toujours en avril, une animation musicale pour l'Assemblée Générale du Crédit Mutuel III et Hardt à Ste Croix-en-Plaine qui sont un partenaire de notre association.

Samedi 24 juin, la fête de la musique s'est déroulée dans la cour de la maison des associations de Sundhoffen. La météo était avec nous, pas trop chaude et la température agréable pour cette manifestation. Lors de cette soirée nous avons joué avec nos nouveaux polos.

Samedi 02 décembre pour la deuxième année, un concert de l'Avent dans l'Eglise de Sundhoffen mais sans le concours de l'école élémentaire cette année.

- Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en 2024 pour nos prochaines manifestations :

- Vendredi 09 et samedi 10 février 2024 : Théâtre en dialecte avec le TGW de Wettolsheim

- Samedi 13 avril 2024 : Concert annuel dans la salle des sports de Sundhoffen

- Samedi 22 juin 2024 : Fête de la Musique (Cour de la Maison des Associations)

- Samedi 30 novembre 2024 : Concert de l'Avent (Eglise de Sundhoffen)

Rejoignez-nous



Si vous jouez d'un instrument à vent ou à percussion, l'Espérance recherche constamment des musiciens pour agrandir ses rangs.

Les répétitions ont lieu tous les vendredis soir de 20h à 22h15 au centre socio culturel et sportif de Sundhoffen.

Merci à vous pour votre soutien, votre fidélité et vos encouragements durant toute l'année !

Musicalement vôtre.

“ La musique donne une âme à nos cœurs et des ailes à la pensée ”
Emil Michel Cioran



ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRES DE SUNDHOFFEN



Séjour des Anciens Combattants dans les Dolomites du 28 juin au 2 juillet 2023

La section des Anciens Combattants de Sundhoffen, présidée par Roger Keller a effectué un séjour dans le Tyrol du Sud.

Ils ont été chaleureusement accueillis à l'Hôtel Reischach de Riscone, l'établissement est situé à 1000 mètres d'altitude.

La première excursion les a menés au lac de Misurina entouré de splendides aiguilles rocheuses ainsi que le col Tre Croci à 1805 m. En effet, il s'agit du sommet le plus fameux des Dolomites avec ses 3 cimes dépassant les 2800 m d'altitude.

Ils ont ensuite découvert « la Reine des Dolomites », la ville olympique de Cortina d'Ampezzo, élégante station et destination idéale quelle que soit la saison.

Le paysage naturel autour de Cortina est d'une beauté incomparable, digne de décors de film.

Le 3ème jour fut consacré au Val d'Ega, avec un arrêt au bord du célèbre Lac de Carezza. Ce lac alpin situé au milieu d'une épaisse forêt de sapins, à l'ombre des pentes du massif de Latémar qui se reflètent dans ses eaux cristallines. Ses

couleurs éclatantes lui ont valu le charmant nom de « Lac de Ergobando », le Lac Arc-en-ciel.

Après le déjeuner, retour par les cols de Sella, puis celui de Gardena, véritable défilé de paysages à couper le souffle.

Pour le 4ème jour, direction Via Bolzano à Merano, station très recherchée pour son doux climat. Les voyageurs ont visité le jardin botanique du château de Trauttmansdorff avec ses 100 000 plantes de divers continents. Lieu rendu célèbre grâce aux séjours effectués par l'Impératrice Sissi et sa cour.

Sur la route du retour vers Riscone, arrêt à Castelrotto, village pittoresque dont le groupe de Volksmusik « die Kastelruther Spatzen », originaire des lieux, a permis la notoriété. Les fans du groupe ont pu se procurer les CD dédicacés dans une boutique.

Pour finir la journée, tout le monde a eu droit à un apéritif offert par le voyageur ainsi qu'à un diner de gala, avant le retour à Sundhoffen.

La météo favorable, une découverte de spécialités tant autrichiennes qu'italiennes... ce voyage fut un enchantement à bien des égards.



Sortie d'une journée des Anciens Combattants

Lundi 4 septembre 2023, l'Association des Anciens Combattants prenait la route à destination du Sud du Jura, jusqu'au lac de Vouglans, long de 35 km.

Arrivés au Pont du Surchauffant, nous avons visité l'atelier d'un artisan spécialisé dans le gavage et la sculpture d'une multitude d'objets dont des pipes, bijoux, petits objets usuels. Les cornes proviennent d'animaux d'élevage tels que bœuf, bouc, bélier, chèvre...

Nous avons ensuite embarqué à bord du Louisiane pour un

déjeuner-croisière au cours duquel nous avons découvert l'histoire de la vallée de l'Ain, dans une eau verte contrastant avec le bleu du ciel. Ce fut un agréable moment, dépayssant à souhait !

Nous avons repris le bus jusqu'à Clairvaux les Lacs où nous avons visité le surprenant Musée des Maquettes, appelé aussi Musée des Machines à courir et nourrir le monde. Les maquettes, d'une incroyable minutie, sont en bois, œuvres d'un passionné, Marcel Yerly. D'autres œuvres, telles que bateaux, avions, complètent la collection initiale.

Encore une belle journée pour l'ensemble des participants sous un soleil radieux !

Roger Keller

Il a enterré la hache de guerre depuis longtemps...

Association des Anciens Combattants et Victimes de guerre

Roger Keller est Président des Anciens Combattants et des Victimes de guerre depuis 22 ans. Il avait succédé alors au regretté Albert Fuchs. Son association, qui compte 75 adhérents-membres qui ne sont pas obligatoirement d'anciens combattants, voit le nombre de ses « guerriers » diminuer. Du second conflit mondial, un seul rescapé vit au village : Francis Schwenck, Malgré-nous, 96 ans.

Roger, qui jouait au foot à Andolsheim, est marié à Irma, une « enfant de Sundhoffen », village où Roger est resté et qu'il connaît bien puisqu'il était responsable de l'équipe technique du personnel communal. Evidemment, Roger a été marqué par la Guerre d'Algérie. Le conflit a duré 8 ans et Roger a surtout connu le nord-ouest du pays : Oran, Arzew, Sidi bel Abbès, Tlemcen sont des noms qu'il n'oublie pas. Le service militaire de Roger a duré 28 mois, dont 16 en Algérie ! Tout un pan de sa jeunesse !

Avec son association, Roger commémore 5 dates incontournables : le 5 février (libération de Sundhoffen), le 19 mars (cérémonie d'hommage aux morts pour la France de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie), le 8 mai (victoire de 1945), le 18 juin (Appel du Général de Gaulle), et le 11 novembre (Armistice de 14-18). Depuis belle lurette, les activités de l'association sont pacifiques ! Parmi elles, de belles sorties que Roger nous rappelle en ouvrant son classeur : le Tyrol, le Lac d'Annecy, les Dolomites, la Baie de Somme...



Céline Luszezinski

Une personne bien pansante !

Association des Secouristes et des Donneurs de Sang

Céline Luszezinski porte 3 casquettes : celle des Donneurs de Sang, celle des Secouristes et celle de la Croix Rouge. Elles ont un point commun : servir et aider l'autre.

Elle qui fut pendant 13 ans aide à domicile travaille aujourd'hui comme aide-soignante en Médecine Générale à l'Hôpital Pasteur de Colmar. Pour ce faire, elle a fréquenté l'Ecole d'aides-soignantes et suivi des stages en trauma, en psychiatrie, en Ephad et au CDRS.

Inspirée grandement par ses parents, Alain et Huguette, elle s'investit au village chez les Donneurs de Sang (elle y est 2^{ème} Vice-Présidente) et participe à l'organisation des 4 collectes de sang annuelles (panneaux, banderoles, autorisations, recherche de médecins).

En tant que Directrice Locale de l'urgence et du Secourisme adjointe à la formation, Céline s'occupe de l'instruction des secouristes de Colmar : elle gère les inscriptions, met en place les initiations et les recyclages et met la logistique nécessaire en place.

Ces tâches lui apportent de nombreuses satisfactions : les personnels étant tous logés à la même enseigne travaillent sur la même longueur d'onde. Et Céline de rencontrer « plein de gens d'horizons différents ».

A l'issue de l'entretien, Céline doit filer à Colmar afin de récupérer... deux bouteilles d'oxygène pour la Croix Rouge...

Don du sang

Notre équipe en collaboration avec l'établissement français du sang (EFS) organise quatre collectes pour l'année 2023.

Pour tous les dons du sang, nous respectons la disposition de la salle qui nous a été demandée par l'EFS. Pour l'avenir nous resterons dans cette conception. La collation a été organisée et élaborée par les bénévoles de l'association.

En ce début d'année nous avons accusé une légère baisse de dons comme en fin d'année 2022.

Suite aux diverses réflexions lors de nos réunions de comité, au niveau de la communication nous avons mis un article dans les journaux locaux.

Les affiches informant des différentes dates des dons sont posées à l'aide de panneaux et banderoles pour les villages de Sundhoffen, Appenwihr et Logelheim.

Deux personnes se sont déjà portées volontaires afin de nous aider pendant les collectes.

Secourisme

Les activités de postes de secours et de formations suivent leur cours en fonction des demandes de l'unité locale de Colmar.

Notre assemblée générale aura lieu le 18 janvier 2024.

Le président remercie tous les membres qui œuvrent pour cette association.

Croix Rouge

Une trentaine de bénévoles menés par Lucienne SAUER, responsable des bénévoles de la Croix Rouge de Colmar et par son adjointe Florence, étaient présents dans le hall 2 de la Foire aux Vins de Colmar et se relayaient pour vendre des enveloppes de tombola. Il y a toujours les habitués qui viennent en famille, mais aussi les touristes. Les visiteurs étaient encore généreux cette année. Que les bénévoles soient remerciés pour leur disponibilité. Du fond du cœur je leur dis MERCI, ce mot qui leur fait tant de bien et qui leur donne force et courage pour continuer à œuvrer en toute convivialité.

Merci aux bénévoles de Sundhoffen : René, Sylvie, Daniel et Christine. Cette tombola est très importante, c'est une précieuse rentrée d'argent pour subvenir aux frais de fonctionnement, au maintien des infrastructures, à l'entretien des véhicules et à l'achat de matériel.

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin !

Le président remercie tous les membres qui œuvrent pour cette association.

Le président, Alain Luszezinski



Les dates des collectes en 2024

4 mars
27 mai
26 août
16 décembre

Qui dit rentrée, dit bonnes habitudes, volonté de bouger, de découvrir de nouvelles choses et de se mettre ou de se remettre au sport.

Quoi de mieux que de commencer de nouvelles activités pour être en pleine forme et prendre soin de soi.

Après une reprise en douceur post-covid, les inscriptions ont repris de plus belle. Nous avons tout mis en œuvre pour promouvoir le club au sein du village et des alentours.

Pour fidéliser et renforcer nos effectifs, nous avons proposé un système de parrainage. Une remise à la marraine ou au parrain est offerte pour toute nouvelle adhésion.

Cette formule a porté ses fruits et nous sommes ravis de compter un bon nombre de nouvelles inscriptions.

Le sport améliore la souplesse, l'équilibre et renforce le système musculaire. Il permet aussi de tonifier toutes les parties du corps. La régularité d'une gymnastique est vivement recommandée pour conserver la forme.

Le Club est sensible aux manifestations existantes contre le cancer. De fait nous avons participé aux 11èmes Foulées de la Ligue le dimanche 18 juin. Nous avons opté pour la marche de 6 km dans une ambiance pleine d'espoir.

Le club propose 7 séances hebdomadaires, hors vacances scolaires, encadrées par trois animatrices compétentes et diplômées dans des salles spacieuses et confortables.

C'est dans une ambiance conviviale que vous travaillerez toutes les chaînes musculaires et vous éprouverez une sensation de bien-être à la fin des cours.



AU DOJO DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

GYM DOUCE ET BIEN-ÊTRE DU DOS

Jeudi de 9h00 à 10h00 et de 10h00 à 11h00

La gym douce sollicite le corps entier. Les exercices permettent de renforcer plusieurs zones musculaires, telles que la sangle abdominale, les bras, les cuisses ou encore le dos. Ces cours sont accessibles à tout âge.

PILATES

Mercredi de 8h45 à 9h45

Jeudi de 18h00 à 19h00

Le Pilates est une méthode de renforcement des muscles profonds responsables de la posture. C'est également une discipline permettant d'améliorer la conscience de son corps.

Cotisation annuelle 70 € pour la gym ou le bien être

Cotisation annuelle 180 € pour le Pilates



AU CENTRE SOCIO CULTUREL ET SPORTIF FITNESS

Mardi de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30

Cours de fitness avec step, gym dynamique centrée sur le buste et les abdos fessiers.

RENFORCEMENTS

Jeudi de 19h00 à 20h00

Cours de fitness exercices variés, enchainements musculaires step.

Présidente	: Dominique WEGRICH	☎ 06 89 89 96 89
V-présidente	: Philippe LARCHER	☎ 06 89 83 76 24
Trésorière	: Christine SCENI	☎ 03 89 71 41 55
Secrétaire	: Fabienne SCHWARTZE	☎ 06 49 09 48 15

Au plaisir de vous rencontrer et de vous faire découvrir toutes nos activités, une séance découverte est proposée, sans engagement. **Alors, venez vite !**

La Présidente

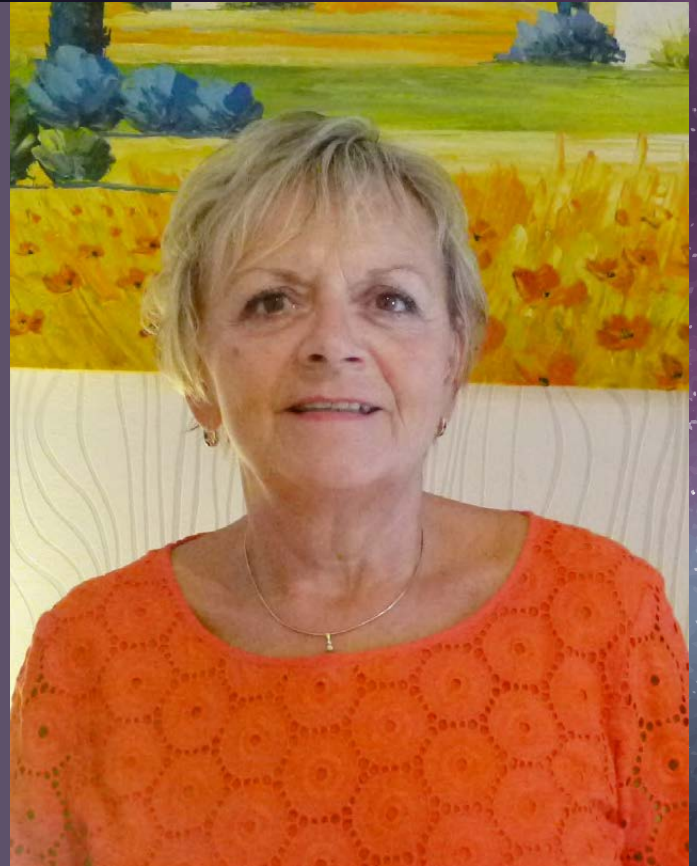
NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BELLE SAISON SPORTIVE 2023/2024.

Dominique WEGRICH Elle prône la “gym tonique” !

Club de Gymnastique

Dominique Wegrich est arrivée à Sundhoffen en 1997. Elle a élu domicile Rue des Primevères, dans le premier lotissement du village qui a vu le jour au mitan des années 60. Très vite, elle adhéra au club et en devint la Secrétaire dès 2000 avant d'endosser le rôle de Présidente en 2010, succédant à Marlyse Fels. La Présidente, d'emblée, loue l'atmosphère conviviale et bon enfant qui préside aux cours. Ceux-ci sont bien fréquentés et les inscriptions se succèdent. En tant que Présidente, elle fixe les dates des réunions du comité et ne tarit pas d'éloges à l'égard des animatrices, toutes «charmantes et professionnelles». 7 heures de cours hebdomadaires, incluant le «pilates» (méthode d'entraînement s'inspirant du yoga) sont dispensées. Outre les inscriptions, Dominique tient une liste d'émargement et me rappelle aussi qu'elle a des salaires (3 contrats ont été signés) à payer.

Responsable des charges locatives à Pôle Habitat pendant sa vie professionnelle, Dominique déplore les difficultés à trouver des bénévoles, tout en rappelant que des sorties sont organisées (Foulées de la Ligue). L'année prochaine, le Club fêtera ses 50 ans d'existence. Une échéance évidemment importante. La Présidente reçoit alors un appel : elle est attendue pour l'ouverture de la Salle des Sports...



René Metzger Spécialiste des “pièces montées” !

Association « Ell Watter »

En arrivant chez René Metzger, on découvre un panneau où on peut lire « Place René Metzger, père de famille nombreuse » (il en a 5 !) Avant de le quitter, il dégaine une bière baptisée « Metzger » et brassée à... Turin... C'est donc à un homme malicieux et bardé d'une bonne dose d'humour qu'on a affaire.

Celui qui a bossé pendant 50 ans comme vendeur en Alsace et en Suisse, s'est vite impliqué dans la vie associative du village. D'abord avec le Groupe des Jeunes, transformé en « Ell Watter » (une appellation trouvée par Francis Ernst). Écoutons René : « On a organisé les « Talents de Sundhoffen », « Jazz em Dorf », puis on a joué pour les Anciens du village et un acte suffisait. Puis, mon épouse Annelise et un de mes fils, Laurent, ont concocté chacun quelques pièces. Celles-ci se succèdent avec une régularité de métronome, et les titres sont bien sûr plutôt drôles : « Geftigi Werscht », « Eugénie besch a génie », « Doppelt genajt verrist gern ». La troupe se produit à Colmar, Barr, Namsheim, Riquewihr, entre autres. Mais les effectifs s'amenuisent progressivement. Et le combat cessa, faute de combattants, comme Corneille l'a écrit dans «Le Cid».

Le Marché aux Puces, né en 1992, est l'autre gros morceau d'Ell Watter. René : « de 40 exposants, on est passé à 300. Les Puces, comme les pièces de théâtre, nécessitent une année de travail. Pour assurer la restauration, on a fait appel aux Sapeurs-Pompiers et à « L'Espérance ».

Et René de conclure : « On s'est bien amusés, on a parfois improvisé et, aussi, on a rigolé entre nous » !





Notre marché aux puces du 10 septembre a connu son succès habituel. Sur 278 réservations seuls 4 exposants ne sont pas venus.

Les acheteurs étaient au rendez-vous, les premiers stands installés, tout au long de la journée les transactions se multiplient. Le café du matin, la restauration, les tartes flambées, les buvettes avaient leurs clients. Nos courageuses jeunes filles ont parcouru les rues avec la kutsch, leur podomètre affichait pas mal de kilomètres.

Il a fait très chaud, l'après-midi, les casquettes et les parasols étaient bien présents. Les visiteurs se faisant de plus en plus rares, les exposants remballent leur stand vers 17 heures.

Satisfaction pour les acheteurs comme pour les vendeurs malgré la chaleur 30°.

Avec les bénéfices de 1 ou 2 marchés aux puces nous pouvons offrir à nos bénévoles de "Ell-Watter" une sortie de deux jours.

Cette année les 21 et 22 octobre, c'est dans le Jura que nous avons passé un agréable séjour avec diverses visites.

Encore un grand merci à tous pour leur dévouement lors de nos marchés aux puces.



« AUTOMNE FLEURI » ASSOCIATION DES RETRAITÉS



Certains de nos concitoyens auraient peut-être envie d'en savoir plus sur notre association. Voilà quarante-cinq années que notre association existe et bien des membres fondateurs lui sont restés fidèles. Elle a connu des hauts et des bas mais s'en est sortie plus vigoureuse qu'avant.

A ses tout débuts, la deuxième présidente, Hilde Schäfer, pour ceux qui l'auraient encore connue, dispensait des séances de gymnastique douce pour seniors aux membres qui le désiraient, au rez-de-chaussée de la Mairie. Les après-midi de jeux du jeudi étaient bien fréquentées. Il y avait même une table de joueurs de skat, jeu que pratiquaient essentiellement quelques cheminots retraités, et qui s'apparente de loin au bridge. Ceux qui le désirent, peuvent consulter Internet où ils pourront trouver la règle et l'histoire de ce jeu. L'association avait également mis sur pied des séances de pédicure. Toutes les six semaines un podologue colmarien s'installait au rez-de-chaussée de la mairie, plus tard à la Maison des Associations, pour bichonner les pieds de nos membres et ce jusqu'en 2020.

Au fil des ans les souhaits et les besoins des adhérents se diversifièrent, le skat fut remplacé par le tarot, puis un podologue s'installa au village à demeure, et une autre association proposa des cours de gymnastique douce. La belote et le rummikub perdurèrent avec beaucoup de succès. Les anniversaires sont toujours fêtés, et le comité organise des sorties ainsi que des rencontres interclubs ; en témoignent les photos ci-jointes. Notre association est très dynamique. Elle compte plus d'une trentaine de membres et même la doyenne du village, qui est très assidue à nos après-midi de jeux. Malheureusement au vu de notre moyenne d'âge qui dépasse les 80 ans, vous comprendrez, chers lecteurs et lectrices, que nous ne pouvons plus prendre part à la matinée de nettoyage du CSCS, trop physique pour nous.

Pour remplacer ceux qui, hélas, nous quittent, nous accueillons avec empressement tous ceux qui désirent nous rejoindre. Chez nous il ne faut pas d'aptitudes spéciales, il suffit d'aimer se retrouver avec d'autres pour passer un moment convivial.

La secrétaire

Noémie DURR Ses activités "durent" !

Association «Automne Fleuri»

Quand vous vous pointez chez Noémie Durr, 85 ans au compteur, prévoyez large ! On ne sait pas quand elle vous laissera partir, tant elle a de choses à dire et à faire connaître. Cette maman de trois très grands garçons, qui trayait les vaches à 11 ans, nourrissait le bétail de la ferme paternelle, faisait des ménages à Colmar, sait tout-ou presque- du noyau du village et de ses familles dont elle vous livre sans hésiter les ramifications et les liens de parenté.

Noémie, une habitante de la Rue de la Liberté où il fait bon vivre, semble-t-il, à en juger par le grand nombre de personnes d'un âge respectable, est membre de «Automne Fleuri» depuis plus de 20 ans. Elle y est Vice-Présidente et tous les jeudis elle s'adonne à la pratique du tarot, de la belote et du Rummikub (dont elle essaie de m'expliquer les règles) avec une trentaine de membres. Evidemment, des sorties et excursions sont organisées régulièrement et Noémie y participe : il y a quelques années, elle a même été vue avec une autre citoyenne de Sundhoffen, du côté de... Dubaï ! Le surlendemain de notre entrevue, elle est partante pour aller en Suisse, du côté de Lucerne et sur les traces de Guillaume Tell.

Depuis 45 ans, Noémie développe une activité particulière : l'automne venu (et 2023 ne fait pas exception) elle «traque» tous les coins à églantine afin de produire de la purée d'églantine ! D'autre part, son poulailler lui permet de proposer des œufs aux voisins. On nous a même dit que ces derniers la sollicitent parfois pour «exécuter» un lapin destiné à devenir civet... Le coup du lapin, elle connaît !



Capucine BARENTON ! Toujours le sourire, jamais le sou rare !

Association Familiale

La Rue des Merles, où habite Capucine Barenton, est calme et verdoyante. Le numéro 7 abrite un merle blanc ! Le Larousse nous dit qu'un merle blanc, c'est une personne rare. Nous pensons que Capucine fait partie de cette catégorie, ne serait-ce que par la façon dont elle narre son arrivée au poste de Trésorière de l'Association.

Après avoir consacré 10 ans aux Parents d'Elèves, la voici, depuis 2006, promue trésorière. Elle avait confié à Willy Bauer, trésorier pendant... 35 ans (on croit rêver !) qu'elle se tiendrait prête à lui succéder. Ce qu'elle a fait. Elle est donc un rouage important d'une association multi-active qui propose une quinzaine d'animations.

D'abord tentée par l'enseignement des mathématiques, très à l'aise avec l'informatique, elle s'est retrouvée à la MSA (Mutuelle Sociale Agricole) lors de sa carrière. Désormais trésorière, la voilà qui gère deux trésoreries parallèles : celle du Centre d'Accueil fonctionnant en été et qui a attiré 75 enfants cette année et celle qui couvre les nombreuses activités proposées. S'occuper des inscriptions, enregistrer les paiements, gérer les 4 salariés constituent le lot de Capucine qui est aussi en contact avec l'UDAF 68 (Union Départementale de l'Association Familiale) qui finance une partie des dépenses en octroyant des subventions. Ajoutons que depuis le Covid, le système d'inscription a été revu : pour éviter la cohue, une pré-inscription avec rendez-vous fixés a été préconisée. C'est donc beaucoup de temps que donne Capucine qui ne se départit jamais de son sourire et qui est, maman d'Edgar, ingénieur et arbitre de très haut niveau au football !



ASSOCIATION FAMILIALE DE SUNDHOFFEN ET ENVIRONS

Toute l'année les 10 bénévoles du conseil d'administration et nos 17 intervenants organisent et proposent de nombreuses activités pour tous les âges.

L'accueil de loisirs sans hébergement, organisé du 21 juillet au 4 août, a ravi 75 enfants de 4 à 11 ans en proposant de nombreuses activités. Cette année, ils sont allés à la piscine de Munster, au Parc de Wesserling, au Parc du Petit Prince et au bowling de Colmar.

Les multiactivités d'été ont permis à 63 jeunes de 5 à 17 ans de se passionner pour un parcours d'orientation, du ping-pong, du badminton et des sports collectifs.

Pendant l'année scolaire, les plus jeunes s'éveillent à la musique, bricolent, jouent au badminton. Les plus grands, les adultes et nos séniors se retrouvent pour chanter ensemble, faire de la couture, participer à des ateliers créatifs, se perfectionner au bridge, jouer au badminton - et même participer au championnat interclubs -, se maintiennent en forme dans la bonne humeur, font du footing ou passent des soirées familiales autour de jeux de société. Et, une fois par an, apprennent tout de l'art de tailler les arbres.

N'hésitez pas à rejoindre cette palette riche et variée !



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ECOLES DE SUNDHOFFEN (APEES)



L'APEES est une association de bénévoles qui gère le périscolaire des écoles.

Le périscolaire, un service essentiel pour les parents :

Tout au long de l'année scolaire, le périscolaire accueille les enfants avant et après l'école ainsi qu'à midi. Une soixantaine d'enfants mange ainsi quotidiennement les savoureux repas faits maison comportant des produits locaux et une trentaine profite pleinement des activités du soir : activité manuelle, activité sportive, activité d'expression corporelle, jeu libre, lecture.

Christelle MARTIN, directrice du périscolaire, encadre son équipe d'animateurs composée de Josiane, Ferhat, Mélissa, Fabienne et de Stéphanie, employée de restauration collective.

L'équipe est ravie de pouvoir continuer à mettre en place les fêtes aux différents moments de l'année : fête d'Halloween, St Nicolas, Chandeleur, fête de carnaval, fête du printemps, fête de fin d'année et tous les autres petits événements qui se rajouteront au fur et à mesure de l'année.

Elle travaille autour du projet pédagogique « Le rôle de l'art dans la vie » pour faire découvrir aux enfants différentes facettes de l'art, à quel moment le rencontre-t-il, à quoi sert-il ?

Organisation de manifestations et d'opérations :

Afin d'assurer l'équilibre financier de l'association ou tout simplement pour le plaisir de se retrouver, l'APEES organise plusieurs opérations de ventes (sapins, fromages, fleurs et plantes potagères).

Rejoignez-nous ! L'association est toujours à la recherche de nouveaux membres afin de renforcer son comité composé cette année de 9 bénévoles. Si vous avez des idées ou un peu de bonne volonté, n'hésitez pas à nous rencontrer !

Pour tout renseignement concernant le périscolaire et l'APEES, vous pouvez contacter Christelle MARTIN par téléphone au 03-89-72-89-43 ou par mail à l'adresse suivante : apees68280@gmail.com

Article accompagné de photos : équipe du périscolaire, enfants en activité au périscolaire, kermesse et bourse aux vêtements.



Marie Labeaune Elle continue à faire ses classes !

APEES Association des Parents d'élèves des Ecoles de Sundhoffen

Marie Labeaune fait partie de l'APEES depuis 12 ans, alors que son fils Romain fréquentait la Maternelle. Depuis 2018, elle en est la Présidente. Avec une telle ancienneté, elle a accompagné et «subi» l'évolution de la demande.

Écoutons-la : «De plus en plus d'enfants déjeunent à l'école. On est en train de recruter du personnel : de 2 salariés, on est passé à 6. Et le tout est géré par des bénévoles. C'est rare qu'un périscolaire soit régi par une association. En 2018, on a déclaré la structure au service de l'Etat, mettant fin à ce qu'on appelait la garderie. On nous a alors imposé des quotas : tant d'enfants, tant d'adultes». Et Marie d'évoquer aussi les difficultés : le manque de locaux et de structures. Les problèmes financiers sont là aussi. Entre 60 et 70 enfants, gérés à la semaine via Internet, s'inscrivent à la cantine. C'est une entreprise basée à Marckolsheim, «Pomme et chou» qui livre les repas, qu'il faut adapter. Quant aux fluides (électricité, eau, chauffage) ils sont pris en charge par la Mairie.

Le périscolaire constitue le second volet de l'activité de l'APEES. Chaque soir, une trentaine d'enfants fréquentent les divers ateliers proposés. Et Marie, qui travaillait dans une agence d'intérim, d'évoquer là aussi, le problème de la recherche de personnel diplômé, disponible et prêt à se déplacer et à jongler avec des horaires particuliers. Au bout du compte, Marie, dont la plus grande satisfaction est le fait d'être saluée et hélée par les enfants qui l'aperçoivent dans le village, trouve, a posteriori, que la responsabilité en tant que bénévole est parfois lourde à porter.



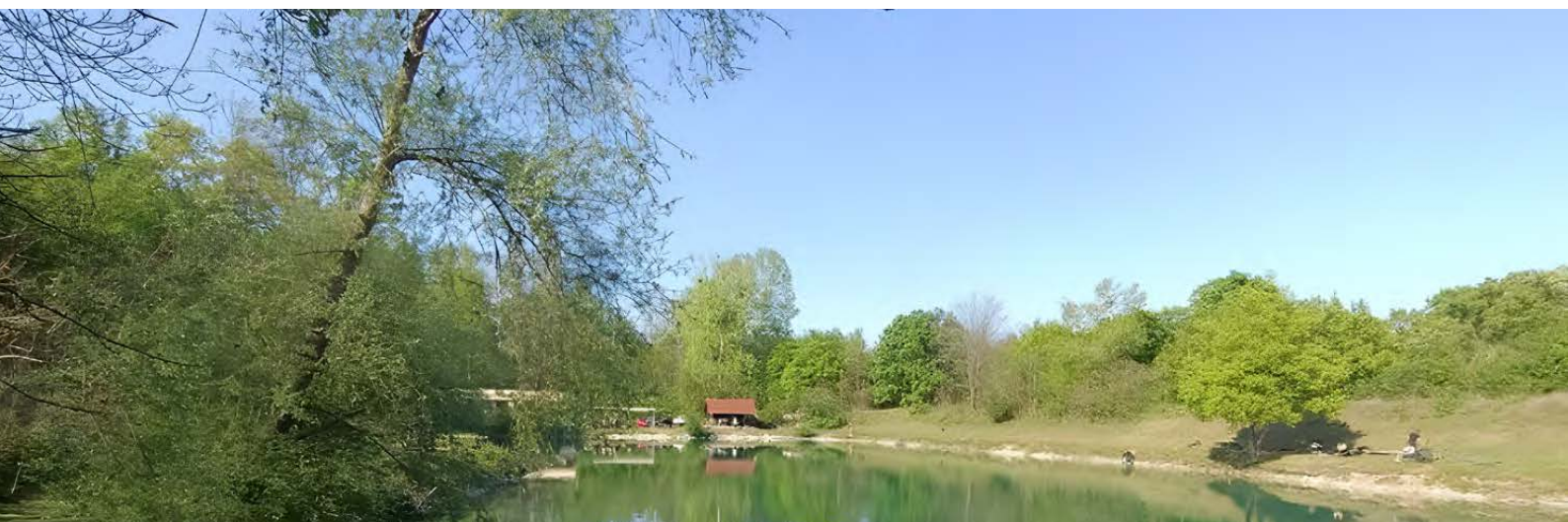
Adrien LANG Le changement dans la continuité !

Association de pêche et de pisciculture

C'est le lendemain du repas de clôture de la saison (60 commensaux ont apprécié la paella proposée) qu'Adrien Lang nous reçoit. Lui qui est auxiliaire de vie à l'Apamad (Association pour l'Accompagnement et le Maintien à domicile) est aussi, depuis cette année, le nouveau Secrétaire de l'association. Celle-ci a décidé de changer les statuts en instituant un bureau à trois têtes composées du Président, M. Dante Rami, du Trésorier, M. Patrice Brau et du Secrétaire, Adrien Lang qui, nous dit-il, était depuis longtemps un habitué des lieux avant d'entrer dans le staff.

Cette décision ne modifie en rien les offres faites par les Pêcheurs. Le site reste ouvert le mercredi et le samedi après-midi ainsi que le dimanche de 8 heures à 17 heures, du 1^{er} mai au 1^{er} octobre. L'Association, qui compte une bonne trentaine de membres actifs, continue d'aleviner l'étang avec des truites, des carpes, des brochets et même des esturgeons, met ses locaux à disposition pour les soirées et anniversaires. Les «réunions» tartes flambées sont toujours d'actualité et l'Association, qui a sa page facebook est parfois découverte par des promeneurs, ravis par cet endroit calme. Adrien nous rappelle aussi que les travaux prennent pas mal de temps : élaguer au niveau des espaces verts, entretenir les locaux (la cuisine a été refaite), surveiller les berges avec la baisse des niveaux de l'eau...





L'étang les Muguets

Situé au cœur de la forêt du Kastenwald, ce cadre idyllique n'est pas un lieu exclusivement réservé aux pêcheurs. Nos amis non-pêcheurs sont les bienvenus à l'étang lors de nos manifestations ou lors de promenades.

Cette année l'APP a fêté son 40^{ème} anniversaire et a pour l'occasion organisé une fête lors de son ouverture officielle le dimanche 30 avril 2023. Ce sont 71 personnes qui se sont retrouvées autour d'un bon repas lors d'une belle journée bien ensoleillée. Pour cette nouvelle saison 2023, l'APP compte 24 membres actifs pêcheurs et a aleviné près de 600 kg de truites pour ces derniers.

L'un de ses objectifs est de faire de ce cadre naturel, un lieu de rencontre familiale et multi générationnelle. Nous vous y attendons pour passer un moment agréable et faire de belles prises.

L'APP a organisé 4 manifestations : sa fête d'ouverture et 40^{ème} anniversaire de l'APP, 2 journées pêche avec repas Paëlla préparée par La Buena Paëlla de Logelheim, une journée barbecue et pêche, qui ont eu un vif succès auprès des pêcheurs, mais aussi des non-pêcheurs venus passer une journée conviviale au bord de l'étang.

L'APP a effectué quelques travaux de réaménagement du local et de la cuisine durant la période hivernale.

Suite aux différentes augmentations des tarifs de l'énergie pour l'année 2023 l'APP a remplacé les appareils fonctionnant au gaz par des appareils électriques (plaque de cuisson, ballon d'eau chaude).

Les dates des manifestations prévues en 2024 ne sont pas encore définies à ce jour.

Les températures de cette année ayant énormément perturbé les alevinages et les prises de poissons, l'APP étudie la possibilité d'ouvrir sur une période plus longue avec une pause durant l'été.

**L'APP vous remercie de votre soutien tout au long de cette année
et vous souhaite une bonne et heureuse année 2024.**

Le Comité.



Le tennis club de Sundhoffen a été créé en 1982. Il propose aux habitants de notre commune et aux compétiteurs venus d'autres horizons, de nombreuses activités et tournois de tous niveaux.

Il est dirigé par un comité dynamique de 8 bénévoles et les cours sont dispensés par 1 moniteur agréé, diplômé d'un brevet d'état, gage d'une grande qualité d'enseignement.

110 membres évoluent sur nos deux terrains extérieurs en gazon synthétique sablé (GOTEC), en parfait état et éclairés. Ils sont disponibles pour tous les membres licenciés. Les réservations peuvent s'effectuer en ligne, via le site ou l'application TEN'UP.

Les compétiteurs s'entraînent les vendredis soir et les samedis après-midi d'octobre à avril de chaque année, pour 120 €. Voici leur effectif actuel, qui ne demande qu'à grandir : 3 femmes 3^{ème} série, 20 femmes 4^{ème} série, 5 hommes 3^{ème} série et 19 hommes 4^{ème} série, qui composent :

- 2 équipes de vétérans pour les championnats des + de 35 ans (une équipe femmes et une équipe hommes)
- 2 équipes séniors engagées en championnat d'hiver (une équipe femmes et une équipe hommes).
- 3 équipes séniors engagées en championnat d'été (1 équipe femme et 2 équipes hommes)
- 2 équipes Jeunes de 13/14 ans et de 15/16 ans.

La salle du centre socio-culturel et sportif de notre commune est mise à notre disposition exclusive par la mairie pour les entraînements et les compétitions. Nous ne disposons pas de salle pour jouer en loisir.

Les adultes « loisir » peuvent suivre des cours durant deux créneaux le lundi soir et un le jeudi soir.

Les enfants et les jeunes, quant à eux, bénéficient de 30 créneaux les mercredis et samedis matin pour apprendre à jouer, au mini-tennis pour les 5-7 ans d'une heure et pour se perfectionner, pour 120 € à l'école de tennis de septembre à juin sur l'année sportive.

Les cours débutent pour tous la semaine du 16 septembre, sauf les compétiteurs adultes qui ne reprennent que le 13 octobre.

Nos tarifs sont tout à fait abordables

Adhésion au club + licence :

- Jeunes entre 8 et 14 ans **cotisation 27 € + licence 22 €**
- Jeunes entre 15 et 18 ans **cotisation 41 € + licence 22 €**
- Adultes **cotisation 68 € + licence 32 €**
- Couple adulte (conjoint+conjointe) **cotisation 110 € + licence 32 € x 2**
- Famille à partir de 3 adultes (**cotisation 55 € + licence 32 € x nombre d'adultes**)
- Mini-tennis pour les jeunes de 5 à 7 ans **120€ (licence comprise)**

Les inscriptions s'établissent le premier samedi de septembre. Mais il est possible de nous rejoindre tout au long de l'année en utilisant l'application TEN'UP ou en contactant Serge LEMAIRE, Président, au 06 77 74 38 80 ou Brigitte TANGUY, Trésorière, au 06 22 30 38 59.

Des compétitions ont également été organisées durant l'année par nos deux juges arbitres officiels :

- 1 Tournoi adultes Hommes 4^{ème} série du 2/06 au 2/07
- 1 Tournoi jeunes 11 ans (galaxie) : le 19 juin
- 1 Tournoi jeunes 12 à 18 ans : du 8 au 21 août
- 1 Tournoi dames : du 17 août au 04 septembre
- 1 Tournoi interne des jeunes de l'école de tennis : 20 juin

L'année sportive est généralement agrémentée de différentes sorties ou activités ludiques : soirée jeux de société, sortie vélo, soirée bowling etc...

Le nettoyage annuel des courts s'est déroulé le 15 avril 2023.

Notre Assemblée Générale est programmée cette année le 13 octobre à 19h00 dans la salle du rdc de la maison des associations.

Pour plus de renseignements

N'hésitez pas à consulter notre site
www.tennis-sundhoffen.fr
ou notre page Facebook
TC Sundhoffen



Cédric LABEAUNE

Un tennisman qui rend maints services !

Tennis Club

Cédric Labeaune est membre du tennis-club depuis 1982 et en est Vice-Président depuis une douzaine d'années. Si, d'emblée, Cédric constate que l'effectif du Comité a maigri, passant de 12 à 7 membres, il fait remarquer qu'il affiche plus de dynamisme en organisant des tournois open (grâce à un Président juge-arbitre et excellent organisateur) attirant les jeunes -70 sur 120 membres- et prévoyant aussi des animations été.

Cédric est compétiteur depuis l'an 2000, l'année de son retour à Sundhoffen. Il a, en 2023, remporté le tournoi open 4^{ème} série du Tennis Club. Il apprécie l'entente avec les copains de toujours, entre autres Alain Bettinger et Otis Colotte. Ses activités vont des réunions et des matches, jusqu'au désherbage et le nettoyage, en passant par les permanences et le choix des balles. Ces constatations ne doivent pas faire oublier les soucis. Ecoutez Cédric : «pour nous, il faudrait absolument une salle dédiée au tennis. On risque de perdre des adhérents. Je vois que Rouffach, Herrlisheim et Colmar sont nantis d'une salle à eux. L'utilisation du Centre Socio-culturel et Sportif devient compliquée et ne pas être sûr de jouer en hiver peut rebuter».

Pour Cédric, le padel (jeu de raquette en double rappelant le squash) peut faire concurrence. Quant aux finances, Cédric déplore l'absence de sponsor et son entreprise apporte régulièrement son écot. De plus, le tennis français, depuis Noah, et c'est grand dommage, est plutôt avare en champions de classe mondiale. Comme quoi, le tennis, un sport merveilleux, n'a pas que des « avantages »...



Camille SCHWANDER

Elle envoie plus de 300 personnes au tapis !

Arts Martiaux

Camille Schwander, qui a des «antécédents» familiaux au village, est Présidente des Arts Martiaux depuis octobre 2021, succédant à Sébastien Wiss, désormais trésorier, lui-même fils de Jean-Pierre, membre fondateur. Camille, qui a pris une «dispo» à l'Education Nationale (elle était Professeur des Ecoles à Biesheim) habite Wolfgantzen et gère des gîtes, notamment du côté de Kientzheim.

En cette fin septembre, l'Association compte 310 membres et de nombreuses autres licences restent à valider ! Pendant notre entretien, les tout petits évoluent devant nous et Camille, ponctuellement, intervient d'une voix ferme pour remettre les étourdis dans le droit chemin.

Et Camille d'ajouter : «Tous les soirs, sauf jeudi, les tatamis sont pris. Je suis devenue Présidente parce que je me suis prise au jeu, notamment pendant une période d'incertitude à la tête du club. J'ai lancé un appel aux parents, qui ont bien répondu. Un gros problème fut le recrutement d'un professeur de judo. Cela ne court pas les rues. On a trouvé Arthur, de Strasbourg. Pour lui faciliter les déplacements, on a acheté une voiture d'occasion. On prévoit même l'achat d'un 9 places».

Sur ce, Camille est abordée par une maman qui se présente avec son garçon, désireux de rejoindre les effectifs. Camille lui explique les démarches à entreprendre, notamment l'inscription en ligne. Être Présidente, c'est, certes, avoir des «tas d'amis», mais c'est aussi accueillir, expliquer et décider...



La saison 2022/2023 a été la saison du bouleversement pour les arts martiaux de Sundhoffen !

Embauche d'un professeur à temps plein, achat d'un véhicule de fonction, animation gratuite dans les écoles, stages durant les vacances, ouverture de deux dojos annexes à Volgelsheim et Fortschwihr... L'année fut dense et les projets se sont enchaînés pour le plus grand bonheur des adhérents qui ont afflué. En une saison, l'association est passée de 100 à 270 licenciés que l'équipe de professeurs, menée par Arthur Laurent, a encadrée avec la plus grande attention !

Quelques résultats en compétitions ont permis de motiver les troupes, on note les performances par équipes des plus petits (poussins et mini-poussins) qui ont remporté le tournoi par équipes de Mulhouse devant des équipes venant de tout le Grand Est, la performance individuelle de Manon FROELIGER qui termine vice-championne du Haut-Rhin, d'Alsace et du Grand Est, et enfin la performance collective des enfants de 4 à 12 ans qui grâce à leurs participations ont placé le club en tête du classement des clubs au tournoi de Munster.

La fin de saison a été marquée par l'inauguration du nouveau dojo, équipé et financé à 100 % par l'agence nationale du sport et la fédération dans le cadre du projet « 1000 dojos ». Un retour aux sources pour certains, une nouveauté pour d'autres, une chance pour tous !

Cette journée d'inauguration a également été l'occasion de féliciter Arthur pour l'obtention de son diplôme d'éducateur sportif option judo. L'entraînement commun a été suivi d'un barbecue et d'un après-midi « atelier culturel japonais » pour les enfants. Ces derniers ont notamment pu s'initier à l'origami, au dessin manga, à la calligraphie ou au « Shogi » (jeu d'échec japonais). Ils ont également pu créer des masques traditionnels japonais et participer à la création des personnages de kung fu panda en graffiti... De quoi ouvrir les esprits !

L'ambition en ce début de saison 2023 était de consolider les constructions de la saison passée et de maintenir et satisfaire les 270 licenciés...

Les professeurs et le comité ont été à la fois ravis, agréablement surpris et reconnaissants de voir que les jeunes et moins jeunes étaient au rendez-vous, la barre des 330 adhérents a été franchie en ce début de saison. Un nouveau professeur, Gilles Durrmann a rejoint l'équipe composée d'Arthur, Julie Bass, Miguel Da Fonsceca, Maxime Kury, Laurent Herzog et Fabien Galli. Un service civique, Frederick Gérard est également venu en renfort, il a notamment des missions administratives et informatiques.

De nouveaux projets sont lancés, le club va notamment s'équiper de matériel informatique permettant la formation de nos jeunes ados aux rôles de commissaires sportifs et d'arbitres.

23 cours sont programmés chaque semaine s'adressant aux enfants (à partir de 2 ans) et aux adultes.

Les cours de baby judo connaissent un grand succès auprès des plus petits et de leurs parents. Il s'agit d'un parcours de motricité entrecoupé de petites activités et de comptines. Le taïso est quant à lui apprécié des adultes qui souhaitent se maintenir en forme en pratiquant une activité physique sans chutes ni contacts dans la bonne humeur.

Nous vous invitons à suivre nos aventures sur notre site www.amsundhoffen.fr ou notre page Facebook **Arts martiaux Sundhoffen**



Fortunes et infortunes

C'était malheureusement prévisible : ayant échappé in extremis à la descente de Régional 1 en Régional 2 à l'issue de la saison 2021-2022, l'équipe première de l'ASS, un an plus tard, est reléguée à l'étage inférieur. Le fait de ne pas gagner à domicile en une saison a été rédhibitoire : c'est une première dans la longue histoire du club. Ajoutons que l'équipe n'a pas échappé à la malchance qui, souvent, va de pair avec les résultats (blessures, défections, départs, points galvaudés en fin de partie).

Cette descente ne doit pas cacher les nombreuses satisfactions enregistrées. D'abord, dès novembre 2022, l'Association a dépassé les 300 licenciés ! Toutes les catégories d'âge ont été représentées par une, voire deux équipes. Cas rarissime, le club a pu aligner deux équipes en U18 ! Les U13 se sont également distingués au championnat du printemps, ainsi que quelques équipes de «grands» : l'équipe 2 s'est brillamment maintenue grâce à un cycle retour remarquable, l'équipe 3 a survolé son groupe de District 5 : deux défaites seulement sur 22 rencontres avec une attaque qui a failli atteindre la barre des 100 buts marqués. Elle monte donc en district 4 ! Quant aux vétérans, ils ont terminé champions de leur groupe.

Signalons quelques réunions et manifestations : le club s'est réuni 9 fois en plénière, le 3^{ème} mardi du mois, a organisé une soirée Années 80, a accueilli ses sponsors lors du match ASS-FC Mulhouse et a invité à une soirée Carnaval à Logelheim. Ajoutons le voyage au Portugal des Vétérans et des Super-Vétérans, la soirée belote du 26 mai qui a réuni 38 équipes, la marche du sanglier couplée avec la soirée «sanglier à la broche» qui a réuni 130 commensaux le 3 juin. En fin de saison, la Fête des Jeunes (un succès total) a précédé le Grepeltournoi du 24 juin qui a connu 4 années d'éclipse pour cause de Covid 19 (2019, 2020) de canicule (2021) et du peu d'inscriptions (2023).

Claude Ehrlacher



Frédéric FOERY Le "pote" modèle!

Association sportive Sundhoffen

Le tout jeune Frédéric Foery, comme Obélix, dont il n'a pas du tout le profil physique, est tombé dans la marmite. Non pas celle contenant la fameuse potion magique, mais celle où on fait cuire lentement, mais sûrement, un produit avec ingrédients pour obtenir un bon footballeur ! Avec un papa footeux, un oncle footeux, actuel Président du club, un grand-père footeux, membre fondateur de l'ASS, que vouliez-vous qu'il fit, sinon qu'il cédât à la tentation du ballon rond !

Frédéric, aujourd'hui Technicien au service déchets à Colmar Agglo, est né en 1992 et a pris sa première licence à 6 ans, en 98, l'année du sacre de la France au Mondial. Comptez ! Cela fait 25 ans qu'il tape dans le ballon rond, justifiant l'adage, lancé par l'ancien Maire, M. Sick, qui disait que tout bébé garçon de Sundhoffen naissait avec une paire de chaussures de football aux pieds !

Frédéric a évolué dans toutes les équipes de jeunes de l'ASS, a gagné la Coupe d'Encouragement avec les 15 ans et a gravi 3 échelons en 6 ans avec l'équipe 3. Il a aussi fait l'une ou l'autre apparition en équipe fanion. Mais sa plus grande victoire, il l'a obtenue dans les années 2004 et 2005, quand il a vaincu une très vilaine maladie. Même touché par le mal, Frédéric a toujours renouvelé sa licence, ce qui prouve que son moral était d'acier et sa volonté de servir le club intacte.



Christophe Heitzmann Deviendrait-il boulimique ?

Pétanque Club

L'adjectif « boulimique » est peut-être exagéré ! N'empêche ! De par sa fonction de responsable d'entretien de terrain à l'ASS, Christophe Heitzmann ne pouvait qu'être attiré par les boulistes, qui, chaque soir, du lundi au vendredi, investissent dans la bonne humeur le boulo-drome villageois.

Indiscutablement, la conception du sport par le Pétanque Club a dû l'interpeller. Les 106 adhérents, dont une douzaine de « Sundhoviens » ont décidé de ne plus se lancer dans la compétition, se contentant de rencontres amicales, tout en donnant la possibilité à des entreprises de pratiquer ce sport chez lui (les entreprises Timken et Labeaune ont été les dernières à utiliser les installations). En voyant évoluer les boulistes nous vient à l'esprit la fameuse chanson de Darcelys, composée en 1941 et qui affirmait : « Une partie de pétanque, ça fait plaisir, la boule part et se planque comme à loisir, tu la vises et tu la manques, change ton tir, une partie de pétanque, ça fait plaisir » !

Ceci dit, Christophe, qui s'est blessé gravement (rupture du tendon d'Achille) le 18 octobre 2020 à Bergholtz, restera à jamais comme un des vainqueurs, en Coupe de France de football avec les SR Colmar qui avaient éliminé Monaco (finaliste de la... Champions League 2 ans auparavant) le 1^{er} février 2006 !





INTERVIEW JACKY BAUMANN

Jacky BAUMANN Il fréquente les "fonds" baptismaux !

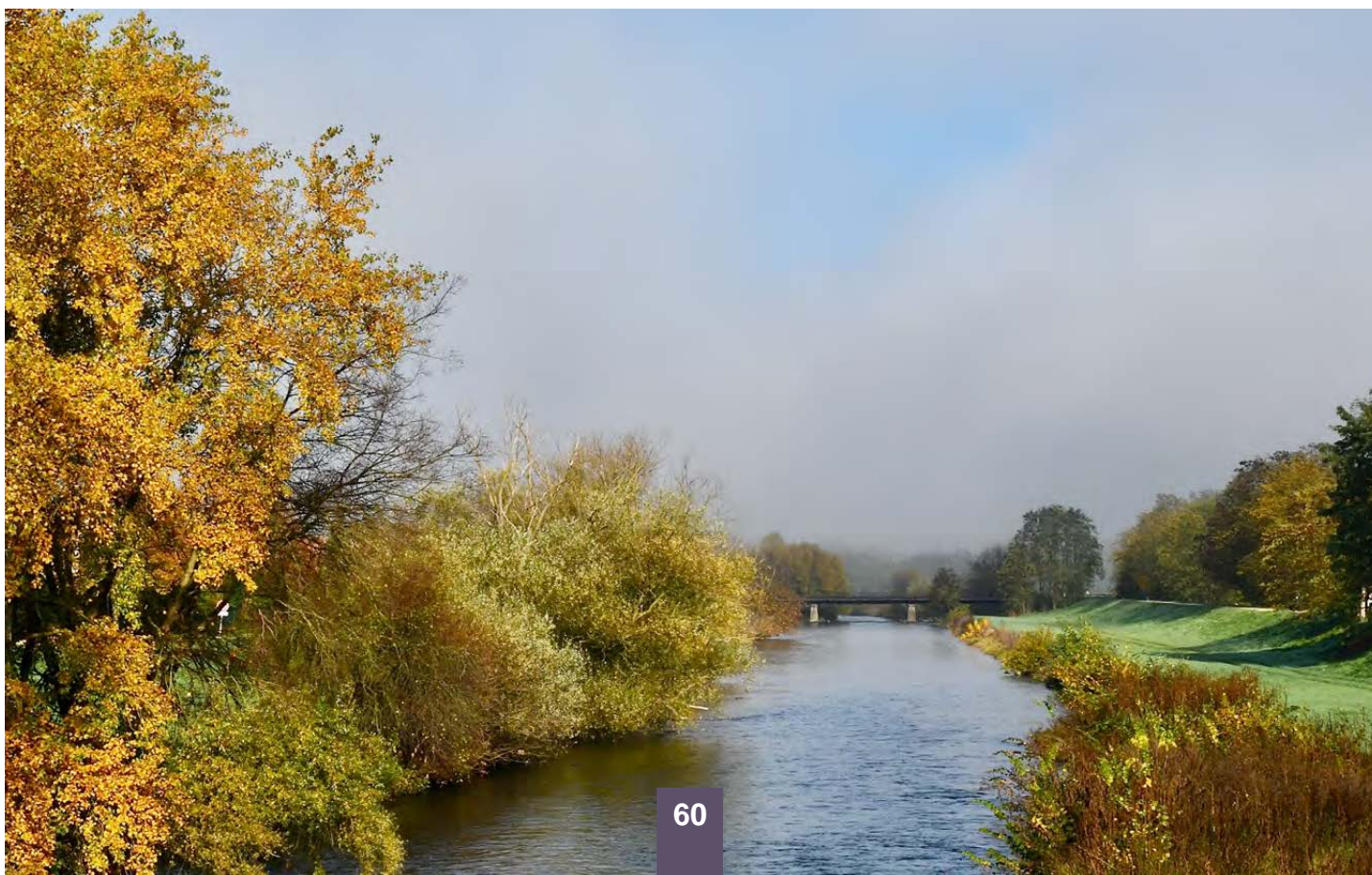
Les Plongeurs de l'Ill

L'Association des «Plongeurs de l'Ill» a vu le jour le 4 mai 2019. Leur Président, Jacky Baumann, conducteur de train dans sa vie active, habite à... 15 mètres de la voie ferrée et dispose d'une belle piscine, couverte si nécessaire, dont la profondeur de 1,82 mètre, lui permet de pratiquer des baptêmes de plongée !

Écoutons-le : «Au départ, nous étions 4 personnes à posséder un grade élevé de plongeur dans différents clubs. Mais nous manquions de liberté et les règles à observer nous paraissaient trop strictes. Avec la proximité du Bassin Nautique de Colmar, on a décidé de créer l'association. Seule condition : compter 12 licenciés. Les 12 apôtres furent vite trouvés, le nom aussi avec la proximité de l'eau, à savoir l'Ill. L'Association fait désormais partie de la Fédération Française et est habilitée à faire des baptêmes de plongée. On a acheté un compresseur, bien sûr indispensable et, on a le droit d'établir des licences».

A noter que les plongeurs se rendent l'une ou l'autre fois à Holtzheim, dans le Bas-Rhin, qui voit défiler annuellement 40 000 amateurs.

Gardons le meilleur pour la fin ! Grâce à la plongée, Jacky Baumann est devenu un voyageur impénitent ! Il s'est rendu... 18 fois en Egypte (sans avoir vu les Pyramides) à Hurghada ou à Marsa Alem, sur la Mer Rouge, près du Soudan ! Il a aussi été vu à l'Île Maurice. Les prochaines destinations ? Les îles du Cap Vert, au large de Dakar, à partir du 12 octobre 2023, et, en 2024, Bali !



“L’Algérie, du désert à Blida, c’est un beau pays !” (Titre inspiré d’une chanson de Serge Lama)

Les cruciverbistes avertis sauront facilement trouver les réponses aux trois définitions suivantes : « peu fréquenté malgré son accueil plein de chaleur », « la meilleure part de désert » et « croissants chauds ». Les solutions sont : « désert », « oasis » et « erg »... C’est donc en Algérie, le plus grand pays d’Afrique, quatre fois plus grand que la France, que je me suis rendu pour la... 7^{ème} fois ! Le Sahara, le plus grand désert du monde avec ses 8 millions de km² en occupe la plus grande partie. C’est en mars 2023 que j’ai vécu une belle immersion dans les fascinantes oasis du Grand Erg Occidental (une région de dunes, donc). Sur des centaines de kilomètres s’égrènent des palmeraies, des ksours (vieilles villes) et des systèmes d’irrigation variés. Après le passage par Alger, se dévoilent les oasis d’El Golea (où repose Charles de Foucauld, l’ermite du désert né à Strasbourg en 1858 et béatifié en 2005), de Timimoun, l’Oasis Rouge, célèbre par ses foggaras, ses galeries souterraines permettant d’alimenter en eau les jardins, grâce à des peignes qui répartissent équitablement les débits. Suivent Adrar, Béchar, Reggane, Beni Abbès et Taghit, peut-être la plus belle des oasis. En ce mois de mars, le thermomètre atteint déjà... 45 degrés ! Puis, nous remontons vers le nord en traversant des hautes plaines steppiques, dénudées et austères, peu peuplées. Passant par Tiout, Ain Sefra et Tlemcen, notre groupe rejoint Paris en avion. Ajoutons que l’accueil réservé par la population algérienne, très jeune, a été, lui aussi, très chaleureux et souriant !

Claude EHRLACHER



Une foggara à Timimoun



Terrain de foot à Beni Abbès



Vue générale de Taghit



Promenade dans les dunes



Adrar



Beni Abbes



Taghit



Tiout



Sundhoffen

sundhoffen.fr

